

CHAPITRE 3

OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Nous avons présenté au chapitre précédent notre corpus d'observables : une sélection de quelques interventions réactives à l'acte de questionnement dans lesquelles nous avons observé les traces formelles ou implicites de la modalité assertive. La question devient donc : pour observer et mesurer la perception de la voix de la certitude dans une analyse de la perception de marqueurs suprasegmentaux et conversationnels qui caractérisent le cas du français, quelle méthodologie adopter ? Il s'agit en effet de ne pas décrire le phénomène en tenant compte uniquement de la compétence discursive de l'analyste.

Comme le montre Kappas (1991 : 153) dans son étude sur « The illusion of the neutral observer », il est difficile à tout analyste de rester neutre dans son observation d'un processus de communication. L'analyste décode le message au même titre que le récepteur et de ce fait il fait partie intégrante du processus de communication. Dans cette même étude, Kappas souligne que « making judgments of another person's emotional state lead to increased physiological synchronization ». Il s'agit donc de conforter le jugement de l'analyste à celui d'auditeurs choisis au sein d'une population bien ciblée afin de filtrer les échanges pertinents sur lesquels nous appuierons notre description du phénomène étudié.

L'analyse statistique, menée en regard des résultats des tests auditifs, offrent l'avantage de mesurer la perception du phénomène étudié et, d'autre part, de délimiter les énoncés dans lesquels figurent les contraintes discursives inhérentes à l'acte d'asserter. De plus, l'analyse statistique apportera des éclairages sur la variation de pratiques évaluatives de la perception de la certitude et sur la distribution de ces pratiques au sein de notre population d'auditeurs. L'analyse

de la distribution du score attribué, à chaque échange du corpus d'observables, par les auditeurs sélectionnés, nous permettra de répertorier et classer les segments pour lesquels les pratiques évaluatives convergent ou au contraire divergent.

Dans le cadre d'une recherche ultérieure sur la perception de contraintes discursives associées à la voix en didactique du français langue seconde, les énoncés filtrés aujourd'hui seront soumis au jugement auditif d'une population d'auditeurs dont le code linguistique n'est pas le français. Nous procéderons alors à la comparaison des pratiques évaluatives au sein de deux populations de langue maternelle différente de manière à étudier l'identification du statut de la prosodie et de la pragmatique dans une recherche sur l'acquisition du langage en Langue 1 (L1) et Langue 2 (L2).

Dès lors, l'objectif de ce chapitre est bien circonscrit : il s'agit de contextualiser, dans un premier temps, l'environnement des tests perceptifs et de décrire les populations d'auditeurs retenus pour ces tests. Dans un second temps, nous présenterons les résultats de l'analyse statistique. À cet égard et pour ne pas risquer d'encombrer la description de trop nombreux tableaux, l'intégralité des opérations statistiques figure dans le volume des annexes (Tests perceptifs, documents 3 à 10). Les énoncés, jugés significatifs de la voix de la certitude et de l'incertitude par la population francophone, serviront alors de données « étalons » pour notre analyse instrumentale que nous décrirons au chapitre 4.

La description des résultats de tests auditifs implique la plupart du temps des opérations statistiques particulières en fonction des facteurs que nous souhaitons intégrer à l'analyse et à l'étude de la variation du jugement perceptif d'une population. La classification, dans un premier temps, du jugement perceptif des auditeurs et, dans une deuxième étape, du phénomène de convergence ou de divergence au sein des auditeurs ciblés nous donne ainsi l'occasion de mettre en place les outils d'analyse qui seront utilisées dans des études postérieures sur la perception de la voix de la certitude.

3.1. LES TESTS PERCEPTIFS : QUESTIONS DE RECHERCHE

L'analyse perceptive est toujours une manipulation délicate car il est difficile d'évaluer les résultats comme des critères d'appréciation sûrs à 100%. Nous sommes en effet obligés de tenir compte, dans l'analyse des données, du phénomène d'accoutumance ou de lassitude, de la sensibilité des auditeurs au sujet de l'étude menée par l'enquêteur, de l'attention des auditeurs qui peut soudain fléchir ou du manque d'intérêt pour la ou les questions posées. De plus, la description et l'interprétation des réponses des deux groupes d'auditeurs sélectionnés ici sont, comme le rappellent Di Cristo et Chafcouloff (1979 : 40) dans leur étude sur l'intonème progressif en français, rendues périlleuses en raison des contraintes perceptives et de la pesée du code linguistique de la langue maternelle sur l'interprétation fonctionnelle du signal perçu.

Il est à propos de rappeler ici la spécificité des données examinées. En effet, ces dernières ont été sélectionnées au chapitre précédent en regard des questions de recherche suivantes que nous souhaitons examiner dans l'étude perceptive présente et dans des études ultérieures.

Questions de recherche :

1. Quels sont les paramètres linguistiques, suprasegmentaux et conversationnels qui influent sur la perception de la modalité assertive dans des propositions réactives à l'acte de questionnement ?
2. Est-ce que les indices de la catégorie de l'âge et du sexe des auditeurs ont une incidence sur le jugement perceptif de la voix de la certitude ?
3. Est-ce que les faits énonciatifs, marqueurs de la voix de la certitude, sont perçus de manière significative par des populations qui ne maîtrisent pas le même code linguistique ?

Nous rappellerons que cette étude cherche à observer l'effet illocutoire voire perlocutoire de l'acte d'asserter sur l'interviewer et en conséquence sur les informateurs qui, dans notre étude perceptive, sont également les destinataires du message. Pour cette raison, nous chercherons dans l'étude présente à décrire la notion de variabilité dans la perception de la modalité assertive au sein de deux populations d'auditeurs de langue maternelle différente et à y déceler une piste de réflexion sur l'effet de faits énonciatifs tels que la prosodie sur le développement cognitif des apprenants en langue étrangère. Un protocole dont la visée sera de mesurer la pesée du code linguistique sur l'interprétation de la modalité assertive marquée, au plan énonciatif, par divers

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

éléments linguistiques, prosodiques et conversationnels, sera élaboré ultérieurement à partir des résultats de l'étude présente. Nous administrerons alors de nouveaux tests auditifs sur une population importante d'apprenants en français langue seconde.

— ❦ —

3.2. MATERIEL ET METHODE

3.2.1. les échantillons de population

Dans le cadre de cette première recherche nous n'avons pu obtenir, un échantillon idéal d'auditeurs par tirage au sort, nous disposons donc d'un échantillon de 21 auditeurs non francophones et de 258 auditeurs francophones avec un nombre inégal de sujets des deux sexes. Nous avons néanmoins travaillé avec les sujets disponibles. Il s'agit de sujets majoritairement féminins. Le sexe des auditeurs, comme variable, a été retenu dans l'étude statistique afin de vérifier si ce paramètre a une incidence au niveau de la perception de la voix de la certitude chez nos informateurs.

Par ailleurs, tous les auditeurs francophones et non francophones sont représentatifs d'une population homogène. Il s'agit en effet d'étudiants et d'étudiantes inscrit/es en premier cycle universitaire (2e, 3e et 4e année d'étude) en Faculté des langues en France et en Études françaises au Canada. Cette population est de niveau socio-culturel homogène. De plus, elle appartient à la classe d'âge des 18-40 ans. Pour cette raison, nous prenons pour acquis que les informateurs ne présentent pas de problèmes auditifs.

La classe d'âge et le niveau socio-culturel peuvent jouer un rôle important dans une étude perceptive. Helfrich (1979 : 65) souligne en effet que « *the speech behaviour of a person not only conveys information about his or her own age but also about the listener or the receiver of the verbal message* ». Les études sur l'âge et la personnalité comme marqueurs linguistiques dans le discours spontané de Helfrich (1979 : 63-107) et Scherer (1979 : 147-209) et les recherches de Fónagy (1991) et Léon (1993 : 185-212) sur les phonostyles s'accordent également pour dire que la voix transmet des indices sur la personnalité, l'occupation et l'âge d'un individu.

Ainsi, dans l'étude statistique présente, il s'agit de mesurer et d'analyser l'écart dans la distribution des scores, attribués aux échanges de notre corpus d'observables, afin d'extraire certaines constantes sur la valeur illocutoire de certains traits linguistiques, suprasegmentaux et conversationnels présents dans notre corpus d'observables. Dans un deuxième temps nous observerons les écarts dans le jugement perceptif de natifs francophones et d'auditeurs non francophones (FSL) envers le même corpus afin d'identifier, à titre exploratoire, des tendances qui pourraient expliquer, au niveau perceptif, la divergence dans le jugement auditif des deux populations.

3.2.2. L'environnement des tests perceptifs

Pour des raisons de logistique – accès aux informateurs – nous avons été amenée à diviser le test auditif administré en France en quatre séances d'écoute. Les quatre-vingt-quatre échanges dialogaux, retenus selon la démarche décrite aux chapitres 1 et 2, ont donc été portés à l'appréciation d'auditeurs lors de quatre séances consécutives en France et une seule séance au Canada. Le corpus d'observables présente une proportionnalité de vingt-huit échanges pour chacun des locuteurs A, B et C. La transcription des vingt-huit segments pour chacun des locuteurs est disponible dans le volume des annexes (Tests perceptifs, document 1).

Lors de chaque séance, vingt questions sur les quatre-vingt-quatre énoncés, ont été présentés à l'appréciation des auditeurs à l'exception de la quatrième séance pour laquelle le nombre de questions a été porté à vingt-quatre. Les énoncés sélectionnés pour notre corpus d'observables ont été ordonnés de manière aléatoire pour le test auditif. La distribution des énoncés, pour chacun des locuteurs, est néanmoins la suivante. Pour la séance 1 (questions entre 1 et 20) nous recensons 40% d'énoncés pour la locutrice A, 25% pour la locutrice B et 35% pour le locuteur C. Pour la séance 2 (questions entre 21 et 40), A (40%), B (35%) et C (25%). Pour la séance 3 (questions entre 41 et 60), A (25%), B (40%) et C (36%). Pour la séance 4 (questions entre 61 et 84), A (29.16%), B (37.5%) et C (33.33%).

Lors de ces tests, nous avons demandé aux auditeurs d'évaluer la voix de la certitude dans les quatre-vingt-quatre segments à l'aide d'une note entre 0 et 10 et de commenter leur évaluation s'ils le jugeaient nécessaire. Chacun des sujets accomplit la tâche demandée seul. Les auditeurs entendent les échantillons sélectionnés enregistrés sur magnétophone une seule fois. Les tests n'ont pas été précédés de pré-tests dont l'objectif aurait été de familiariser les auditeurs avec la tâche et les échantillons. Les sujets n'ont pas accès à la transcription orthographique des segments et ne sont donc pas confrontés à plusieurs tâches à la fois : écoute de l'échantillon, lecture du texte. Les sujets sont ainsi confrontés à une seule tâche et à une seule écoute.

Nous avons fait le choix de présenter des séries de stimuli à un intervalle de 750 ms de manière à ce qu'il n'y ait pas d'interférence au cours de l'identification des stimuli. Nous savons en effet qu'en psycholinguistique le sujet réagit dès qu'il perçoit l'élément jugé pertinent et qu'il existe un temps de décalage entre le moment où il perçoit le trait jugé pertinent et le moment où il porte un jugement. Pour cette raison un temps de réaction est requis.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Les études portant sur la perception de phénomènes vocaux (Calabresi : 1930) et (Jensen, Reese et Reese : 1950) citées par Duez (1991) montrent que si des stimuli arrivent juste après la fin de l'identification d'un stimulus précédent, il y a risque de confusion des stimuli et même recouvrement partiel. Dans le cadre de notre investigation, le risque d'interférence est écarté dans la mesure où nous avons introduit chacun des segments en moyenne toutes les 14 secondes. Dans notre étude, la durée des quatre-vingt-quatre stimuli varie entre l'énoncé le plus long (38038 ms : énoncé E29, locuteur C) et l'énoncé le plus court (6792 ms : énoncé E41, locuteur A).

L'intégralité des données relatives à la mesure de la durée du temps total de parole (TTP) dans chacun des énoncés soumis à l'appréciation des auditeurs est recensée dans les tableaux 3.1., 3.2., 3.3., et 3.4. ci-dessous. Nous avons réparti, dans chaque tableau, les mesures effectuées sur les énoncés tels qu'ils ont été soumis au jugement des auditeurs lors des tests perceptifs effectués en France : énoncés de 0 à 20, de 21 à 40, de 41 à 60 et de 61 à 84. L'énoncé relatif à la consigne de l'activité, et dit par l'analyste, a une durée totale de 21595 ms. La durée moyenne du Temps Total de Parole (TTP) calculée à partir des quatre-vingt-quatre énoncés est de 19928 ms.

Énoncés	TTP (ms)	Écart entre TTP d'un énoncé et la MTTP calculée à partir des 84 énoncés (ms)
E01	15845	- 4083
E.02	9499	- 10429
E03	12745	- 7183
E04	31694	+ 11766
E05	18112	- 1816
E06	24297	+ 4369
E07	26237	+ 6309
E08	19206	- 722
E09	18789	- 1139
E10	20720	+ 792
E11	7394	- 12534
E12	19602	- 326
E13	20094	+ 166
E14	15674	- 4254
E15	13661	- 6267
E16	16942	- 2986
E17	17588	- 2340
E18	7706	- 12222
E19	25760	+ 5832
E20	19398	- 530

Tableau 3.1. Durée du temps de parole total dans chacun des énoncés de 0 à 20 soumis à l'appréciation des auditeurs. Écart entre le Temps Total de Parole (TTP) d'un énoncé et la Moyenne du Temps Total de Parole (MTTP) calculée à partir des 84 énoncés en ms.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés	Temps d'élocution (ms)	Écart entre TTP de l'énoncé et la MTTP calculée à partir des 84 énoncés
E21	16351	- 3577
E22	28397	+ 8469
E23	16656	- 3272
E24	17093	- 2835
E25	14020	- 5908
E26	16670	- 3258
E27	11282	- 8646
E28	28816	+ 8888
E29	38038	+ 18110
E30	14592	- 5336
E31	25594	+ 5666
E32	35650	+ 15722
E33	26096	+ 6168
E34	10325	- 9603
E35	26334	+ 6406
E36	12251	- 7677
E37	18719	- 1209
E38	32186	+ 12258
E39	9243	- 10685
E40	22846	+ 2918

Tableau 3.2. Durée du temps de parole total dans chacun des énoncés de 21 à 40 soumis à l'appréciation des auditeurs. Écart entre le Temps Total de Parole (TTP) d'un énoncé et la Moyenne du Temps Total de Parole (MTTP) calculée à partir des 84 énoncés en ms.

Énoncés	TTP (ms)	Écart entre TTP de l'énoncé et la MTTP calculée à partir des 84 énoncés
E41	6792	- 13136
E42	7600	- 12328
E43	19968	+ 40
E44	24461	+ 4533
E45	19384	- 544
E46	13623	- 6305
E47	14703	- 5225
E48	13727	- 6201
E49	21720	+ 1792
E50	15455	- 4473
E51	15521	- 4407
E52	15788	- 4140
E53	28002	+ 8074
E54	17391	- 2537
E55	15933	- 3995
E56	31630	+ 11702
E57	21515	+ 1587
E58	31058	+ 11130
E59	21927	+ 1999
E60	13951	- 5977

Tableau 3.3. Durée du temps de parole total dans chacun des énoncés de 41 à 60 soumis à l'appréciation des auditeurs. Écart entre le Temps Total de Parole (TTP) d'un énoncé et la Moyenne du Temps Total de Parole (MTTP) calculée à partir des 84 énoncés en ms.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés	TTP (ms)	Écart entre TTP de l'énoncé et la MTTP calculée à partir des 84 énoncés
E61	14156	- 5772
E62	26095	+ 6167
E63	17435	- 2493
E64	21566	+ 1638
E65	10205	- 9723
E66	31053	+ 11125
E67	9674	- 10254
E68	34440	+ 14512
E69	13262	- 6666
E70	21560	+ 1632
E71	19815	- 113
E72	21180	+ 1252
E73	16677	- 3251
E74	26384	+ 6456
E75	25381	+ 5453
E76	13855	- 6073
E77	19690	- 238
E78	23795	+ 3867
E79	25571	+ 5643
E80	30381	+ 10453
E81	33344	+ 13416
E82	34831	+ 14903
E83	16798	- 3130
E84	14549	- 5379

Tableau 3.4. Durée du temps de parole total dans chacun des énoncés de 61 à 84 soumis à l'appréciation des auditeurs. Écart entre le Temps Total de Parole (TTP) d'un énoncé et la Moyenne du Temps Total de Parole (MTTP) calculée à partir des 84 énoncés en ms.

Nous tenons à préciser que les conditions expérimentales de nos tests perceptifs diffèrent de celles dont la visée est la perception précise d'un élément suprasegmental tel que la durée d'une pause, chez Duez (1982), le rythme chez Fraisse (1946-47, 1967, 1974), les paramètres acoustiques de l'émotion chez Fónagy (1991), les phonostyles chez Léon (1971, 1974, 1976, 1993). Les tests auditifs sont utilisés ici comme méthode d'investigation et de filtrage afin de recueillir le jugement auditif d'une population, constituer un corpus d'étude et non pas valider le repérage d'un fait suprasegmental identifié soit pour son effet démarcatif soit pour son effet impressif sur un auditeur.

Sur le plan de la programmation temporelle, les tests ont été administrés à quatre jours d'intervalle à l'exception de la première séance qui a été programmée quinze jours avant les trois autres en raison de congés scolaires. Un certain nombre d'auditeurs ont pu assister à deux ou trois séances sur les quatre. Un auditeur non francophone que nous appellerons « expert », en raison de ses connaissances et sa sensibilité aux concepts linguistiques a également assisté à une des séances.

Son jugement auditif a été comparé aux résultats des sujets appelés « non experts » mais ses réponses au questionnaire n'ont pas été intégrées à l'analyse des données. Les tableaux 3.5. et 3.6. ci-dessous indiquent la répartition d'informateurs au sein des deux populations d'informateurs : auditeurs francophones (FRE) et auditeurs non francophones présents lors des séances ainsi que la proportionnalité des auditeurs féminins et masculins au sein de ces deux sous-groupes.

Tests/Auditeurs FRE	Nombre d'auditeurs	% Auditeurs féminins	% Auditeurs masculins
Participation à 3 séances (séance 1, 2 et 4)	22 (8.52%)	95.4	5.6
Participation à deux séances sur trois (séance 1, 2 ou 4)	49 (18.99%)	83.7	16.3
Participation à une séance seulement (séance 3)	62 (24.03%)	85.5	14.5
Participation à 1 une séance exclusivement (séance 1 ou 2 ou 4)	125 (48.44%)	87.2	12.8
Population totale d'auditeurs	258	86.82	13.17

Tableau 3.5. Nombre d'informateurs francophones interrogés lors des tests perceptifs. Proportionnalité d'informateurs féminins et masculins pour chaque séance.

En raison des déplacements de l'enquêteur entre le Canada et la France, les tests perceptifs canadiens ont été administrés six mois après les tests français. Notons que le groupe d'auditeurs canadiens a évalué la totalité des quatre-vingt-quatre énoncés en une seule séance.

Tests/Auditeurs FSL	Nombre. d'auditeurs	% Auditeurs féminins	% Auditeurs masculins
Participation à une séance (84 questions)	21	95.2	4.8

Tableau 3.6. Nombre d'informateurs non francophones interrogés lors des tests perceptifs canadiens. Proportionnalité d'informateurs féminins et masculins présents pour la séance unique.

La différence significative entre la taille des deux populations d'auditeurs francophones et non francophones et de la différence dans l'administration des tests nous oblige à pas tenir compte des résultats de la population non francophone pour l'analyse instrumentale au chapitre 4. Nous effectuerons néanmoins plus loin, dans ce chapitre, une analyse comparative des scores recueillis auprès des deux populations afin de repérer les énoncés pour lesquels le jugement perceptif des deux populations diffère de manière significative.

Les paramètres qui caractérisent notre analyse auditive et l'environnement dans lequel les tests perceptifs ont été administrés (programmation temporelle de l'entretien semi-dirigé, conditions d'écoute, modalités d'accès aux informateurs, distribution de la population

d'informateurs) ont une incidence certaine sur la fiabilité et la représentativité des données statistiques obtenues auprès des deux populations d'informateurs (FRE et FSL) et en conséquence sur notre lecture des résultats de l'enquête. Il s'agira donc de noter les fluctuations des réponses et de répertorier la dispersion dans les scores pour chaque énoncé au sein des deux populations prises isolément.

De plus, dans la présente étude, les questionnaires comprennent deux parties : l'une qualitative, l'autre descriptive. La partie qualitative du questionnaire a été soumise à une analyse statistique. Pour une lecture du questionnaire remis aux auditeurs lors des tests auditifs nous vous renvoyons au volume des annexes (tests perceptifs, document 2).



3.3. L'ANALYSE STATISTIQUE

L'esprit humain s'efforce d'abstraire des tendances du flot varié d'événements individuels. Le problème fondamental d'une analyse statistique est donc un problème d'inférence ou d'analyse. Les opérations statistiques de l'étude de la variance nous permettent de faire cette inférence de manière plus rigoureuse et avec une précision de valeur mesurable.

Nous avons donc étudié en premier lieu la répartition ou distribution des scores pour chaque question posée aux individus au sein des deux populations (FRE et FSL) confondues ainsi que le point de gravité de cette distribution. L'étude de la distribution des scores n'a de sens pour notre recherche que si elle peut nous renseigner, dans un deuxième temps, sur le comportement des populations parentes à laquelle les deux sous-groupes d'informateurs appartiennent. Afin d'extraire de l'examen des deux populations FRE et FSL les renseignements que nous cherchons à vérifier et afin de minimiser les facteurs qui risquent de nuire à la fiabilité des résultats (phénomène d'accoutumance, taille, hétérogénéité et représentativité de l'échantillon) nous avons procédé également au calcul de la moyenne, de la médiane, de l'écart-type et de l'écart quartile.

3.3.1. Quelques repères terminologiques

Nous précisons brièvement le sens de certains des termes utilisés dans la partie descriptive de nos résultats statistiques.

Le score. __ Le score est le nombre où s'arrête l'indicateur d'un instrument de mesure quand il est appliqué à la chose à mesurer. Dans le cadre de cette étude il s'agit du nombre de points qu'une question a obtenu.

La médiane. __ La médiane se définit comme le point dans la série des scores au-dessous duquel nous comptons exactement 50% des scores. Nous avons intégré dans notre étude statistique le calcul de la médiane pour les raisons suivantes : la médiane est a) facile à calculer b) elle n'est pas influencée par des éléments extravagants, qu'ils soient beaucoup plus petits ou beaucoup plus grands que les autres dans le groupe et c) elle s'impose quand nous doutons de l'égalité de l'unité tout au long de l'échelle des valeurs. Cette contrainte est précisément présente dans notre échelle de cotation avec laquelle nous tentons de faire un échelonnage en partant du jugement perceptif des étudiants. Néanmoins nous savons que la

médiane présente aussi de nombreux inconvénients : a) sa valeur varie beaucoup d'un échantillon à un autre, plus que ne le ferait la moyenne arithmétique, et b) elle n'est pas une fonction algébrique de tous les scores mais seulement de quelques scores mitoyens. C'est pourquoi nous avons également calculé l'espace quartile (cf. définition ci-dessous).

Le mode. __ Dans notre distribution de scores, le mode se définit comme étant le score de fréquence maximum. Si tous les scores différents sont considérés séparément, le mode est le score qui revient le plus fréquemment. Si les scores sont groupés par classe comme c'est le cas adopté dans notre méthodologie, le mode est le point-milieu de la classe de plus haute fréquence. Les calculs du mode apparaîtront lors de l'analyse statistique des énoncés pour chacun des locuteurs A, B et C dans le volume des annexes (Tests perceptifs, documents 11, 12 et 13).

La variabilité. __ Pour représenter fidèlement un ensemble des nombres, il faut en relever au moins deux valeurs caractéristiques. Il y a en effet, deux aspects importants sous lesquels nos résultats doivent être envisagés. Le premier aspect est la tendance centrale, déterminé dans notre étude par la médiane. Le second aspect, est celui de la variabilité des nombres les uns par rapport aux autres au sein d'un même ensemble. Cette variabilité peut quelquefois être très grande. Elle est appelée souvent dispersion, éparpillement, fluctuation, étendue, etc. Pour évaluer ce caractère de variabilité parmi les scores attribués à chacun des énoncés, nous avons effectué un certain nombre d'opérations statistiques afin d'étudier la variabilité des écarts type et plus précisément des écarts quartiles dont le calcul s'effectue de la manière suivante.

L'écart quartile ou le semi-interquartile. __ L'espace semi-interquartile représenté par la lettre Q est un intervalle sur l'échelle des scores par opposition aux quartiles, Q3 et Q1. Q1, Q2 et Q3 sont des points sur l'échelle des scores fixés de sorte qu'entre deux points quartiles consécutifs, nous pouvons compter exactement 25% ou un quart des scores. Le terme Q2 ou deuxième quartile est peu utilisé ; son autre nom médiane lui est toujours préféré. L'écart quartile est rapporté à la médiane qui est une mesure de tendance centrale.

3.3.2. Dépouillement des données

Le dépouillement des questionnaires a permis le recensement des scores qui s'échelonnent entre 0 et 10 pour chaque question entre 1 et 84. Pour faciliter notre étude de la variation du jugement perceptif du phénomène étudié auprès des deux populations, confondues ou prises isolément, nous avons codé les valeurs attribuées aux scores selon les deux traits jugés pertinents pour notre examen des populations étudiées ; à savoir la langue maternelle (FRE pour auditeurs francophones et FSL pour non francophones) et le sexe des auditeurs (F pour féminin et M pour masculin). Afin de construire le codage des données nous avons recensé les scores, représentatifs du jugement d'un informateur FRE et FSL, pour chaque énoncé. Le recensement des scores attribués à chacune des questions est disponible dans le volume des annexes (tests perceptifs, documents 3,4,5,6,7,8,9, et 10). Ces tableaux présentent tous les scores bruts recensés au niveau des différents jugements possibles par auditeur et pour chaque question.

Il convient de rappeler ici que, dans les tests perceptifs, le critère de choix n'est pas toujours facile à établir pour l'informateur. Ce critère de choix varie d'un informateur à l'autre et, dans la réalité de l'action, chaque informateur aura lui-même de la difficulté à expliciter ou justifier ses critères de choix comme nous l'avons observé dans les commentaires recueillis lors des tests. De plus, dans le cas d'une seule dimension (Langue maternelle L1 ou langue seconde L2), comme dans le cas d'une deuxième et troisième dimension (phonostyle d'un locuteur et sexe des auditeurs) la mise en corrélation de ces dimensions nous permet de connaître la valeur significative de la variation du jugement perceptif au sein de nos deux populations, que les échantillons soient petits ou grands, qu'ils soient de grandeur constante ou non. Nous avons ainsi opté pour une étude de la variance afin de déterminer si les deux ou trois variables, choisies pour notre étude, produisent des effets en combinaison en plus des effets qu'elles peuvent produire séparément.

3.3.3. Classification des résultats

Lors de tests perceptifs, nous avons mentionné plus haut que les informateurs ont attribué une valeur (x) à chaque question. Nous connaissons les limites de ces valeurs : (x) ne peut être qu'un des entiers de 0 à 10. Ces onze valeurs constituent donc le champ de la variable aléatoire que nous étudions. Afin de calculer la médiane ou point central (M) et la distribution des

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

moyennes des scores pour chaque auditeur et pour chacune des questions de 1 à 84 nous avons premièrement ordonné les scores de chaque question du plus petit au plus grand.

En vue de dégager les énoncés perçus comme significatifs de la voix de la certitude, nous avons donc répertorié, pour chaque énoncé et indépendamment du groupe d'auditeurs, le nombre de réponses obtenues, calculé la moyenne des scores attribués à chaque énoncé, mesuré l'écart type entre les valeurs attribuées aux énoncés par les auditeurs, calculé la médiane qui permet d'identifier le point dans la série des scores au-dessous duquel nous comptons exactement 50% des scores et l'écart quartile qui est rapporté à cette valeur médiane. Nous avons effectué ces diverses mesures, de manière à éliminer dans la mesure du possible, pour chaque informateur, les réponses extravagantes ou erronées de ces derniers. Les tableaux 3.7., 3.8., 3.9., et 3.10. ci-dessous recensent les résultats obtenus pour les quatre-vingt-quatre énoncés. Pour une question de mise en page les résultats sont présentés ici également selon les séances de programmation des tests effectués en France.

Énoncés (1-20)	Moyenne	Écart-type	Médiane	IQR	Réponses recensées	Nombre total de réponses
E01	3.39806	1.81681	3	2	103	103
E02	6.29126	2.38307	7	4	103	103
E03	5.38835	2.13850	5	3	103	103
E04	3.94175	2.26146	4	3	103	103
E05	7.77670	1.67994	8	2	103	103
E06	2.36893	1.78770	2	3	103	103
E07	0.55340	1.26590	0	1	103	103
E08	7.73786	1.84157	8	2	103	103
E09	7.07767	1.89783	7	3	103	103
E10	4.68932	1.86310	4	3	103	103
E11	5.86408	2.63107	6	4	103	103
E12	4.14563	2.06468	4	3	103	103
E13	6.38835	1.79996	6	3	103	103
E14	7.30097	2.09029	8	3	103	103
E15	4.89320	1.78728	5	2	103	103
E16	8.01942	1.82026	8	2	103	103
E17	6.01942	2.80749	7	4	103	103
E18	7.53922	2.31513	8	3	102	103
E19	9.23301	1.13935	10	1	103	103
E20	2.68932	1.80972	2	3	103	103

Tableau 3.7. Moyenne des scores attribués aux énoncés 0 à 20 par la population francophone et la population non francophone. Mesure de l'écart type, de la médiane et de l'écart quartile pour chacun des énoncés.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (21-40)	Moyenne	Écart-type	Médiane	IQR	Réponses recensées	Nombre total de réponses
E21	4.91489	1.81064	5	2	141	141
E22	2.43972	2.08864	2	2	141	141
E23	8.02128	1.22164	8	2	141	141
E24	3.50355	1.90722	3	3	141	141
E25	1.29787	1.66795	1	2	141	141
E26	7.87234	1.36199	8	2	141	141
E27	5.89362	2.83524	6	4	141	141
E28	4.94326	1.64652	5	2	141	141
E29	6.89362	1.79961	7	2	141	141
E.30	4.74468	1.72131	5	3	141	141
E31	8.09929	1.56436	8	2	141	141
E32	4.17730	1.76588	4	2	141	141
E33	3.63830	1.79394	4	3	141	141
E34	2.63121	1.92507	2	3	141	141
E35	7.60993	1.59362	8	2	141	141
E36	6.18440	1.57481	6	2	141	141
E37	7.64539	1.64809	8	2	141	141
E38	6.04965	1.54608	6	2	141	141
E39	7.32624	2.23765	8	3	141	141
E40	5.51773	1.96615	6	3	141	141

Tableau 3.8. Moyenne des scores attribués aux énoncés 21 à 40 par la population francophone et la population non francophone. Mesure de l'écart type, de la médiane et de l'écart quartile pour chacun des énoncés.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (41-60)	Moyenne	Écart-type	Médiane	IQR	Réponses recensées	Nombre total de réponses
E41	6.8293	2.77167	7	4	82	83
E42	4.86747	1.85952	5	2	83	83
E43	2.84337	1.60397	3	2	83	83
E44	2.60241	2.11233	3	3	83	83
E45	7.2711	1.80995	8	3	83	83
E46	7.86747	1.77222	8	2	83	83
E47	6.63855	1.62734	7	2	83	83
E48	4.31325	2.11226	5	3	83	83
E49	6.34940	2.14950	7	3	83	83
E50	8.01205	2.00301	9	3	83	83
E51	4.61446	2.35212	5	3	83	83
E52	4.72289	1.9404	5	3	83	83
E53	1.34146	1.80684	1	2	82	83
E54	5.68675	1.83415	5	3	83	83
E55	4.80723	1.93465	5	3	83	83
E56	4.37349	2.16801	4	3	83	83
E57	6.90361	2.03993	7	2	83	83
E58	3.30120	2.19053	3	3	83	83
E59	6.55422	1.90796	7	3	83	83
E60	6.98795	2.04518	7	3	83	83

Tableau 3.9. Moyenne des scores attribués aux énoncés 41 à 60 par la population francophone et la population non francophone. Mesure de l'écart type, de la médiane et de l'écart quartile pour chacun des énoncés.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (61-84)	Moyenne	Écart-type	Médiane	IQR	Réponses recensées	Nombre total de réponses
E61	4.52294	1.51288	5	1	109	109
E62	2.86239	1.57214	3	2	109	109
E63	4.43119	1.90694	5	3	109	109
E64	2.13761	2.13207	1	2	109	109
E65	5.66055	1.63990	6	2	109	109
E66	3.01835	1.76898	3	2	109	109
E67	6.64220	1.95853	7	3	109	109
E68	3.00000	2.04124	3	3	109	109
E69	5.67890	2.32889	5	2	109	109
E70	5.76147	1.68270	6	2	109	109
E71	6.96330	2.20238	7	3	109	109
E72	8.75229	1.43473	9	2	109	109
E73	5.99083	1.70780	6	2	109	109
E74	4.66972	2.13461	5	3	109	109
E75	8.07339	1.46380	8	2	109	109
E76	2.50459	1.94186	2	3	109	109
E77	7.37615	1.73092	7	2	109	109
E78	5.60550	1.78480	5	3	109	109
E79	2.58716	1.83692	2	2	109	109
E80	4.23853	1.73685	4	3	109	109
E81	2.88991	1.93572	3	3	109	109
E82	3.77982	2.11414	4	3	109	109
E83	6.83486	1.51849	7	2	109	109
E84	5.72477	1.68804	6	3	109	109

Tableau 3.10. Moyenne des scores attribués aux énoncés de 61 à 84 par la population francophone et la population non francophone. Mesure de l'écart type, de la médiane et de l'écart quartile pour chacun des énoncés.

Pour mesurer la dispersion des scores nous avons préféré le calcul de l'écart semi-interquartile ou écart quartile à celui de l'écart type. L'écart semi-interquartile IQR permet de mesurer, comme l'écart type, la distribution des scores mais c'est une mesure plus robuste qui nous permet d'observer la distance entre les jugements des informateurs. L'écart semi-interquartile se calcule selon la formule suivante $IQR = Q3 - Q1$ où $Q3$ réfère au troisième quartile et $Q1$ au premier quartile à partir de la partie inférieure de la liste ordonnée. Ainsi, l'écart quartile $Q1$ est la moyenne des scores qui se situent en dessous de la médiane et $Q3$ est la moyenne des scores qui se situent au-dessus de la médiane.

Le tableau 3.11. ci-dessous illustre la distribution et la fréquence des résultats selon le score attribué à chacune des questions, par les deux populations confondues, et le classement, en quatre catégories, des énoncés évalués. La classification est la suivante : catégorie 1 pour les énoncés jugés « très certains » avec un score s'échelonnant entre 9 et 10, catégorie 2 pour « certains » avec un score entre 7 et 8, catégorie 3 pour « relativement certains » avec un score entre 5 et 6, catégorie 4 pour « relativement incertains » avec un score entre 3 et 4 et catégorie 5 pour « très incertains » avec un score entre 0 et 2.

Classification des énoncés en cinq catégories (1 à 5)	Nombre d'énoncés par catégorie/ Nombre total des énoncés	Pourcentage
1 (scores 9 et 10)	1/84	1.19%
2 (scores 7 et 8)	18/84	21.42%
3 (scores 5 et 6)	26/84	30.95%
4 (scores 3 et 4)	26/84	30.95%
5 (scores 0, 1 et 2)	13/84	15.47%

Tableau 3.11. Classification des énoncés évalués auditivement du moins certain au plus certain. Nombre et fréquence des énoncés pour chacune des catégories . 1 : « très certain », 2 : « certain », 3 : « relativement certain », 4 : « relativement incertain » et 5 : « très incertain ».

Une première lecture des résultats recensés dans le tableau 3.11. révèle que 1.19% des énoncés sont perçus comme « très certains », 21.42% comme « certains », 61.90% comme « relativement certains » et « relativement incertains » et 15.47% comme « très incertains ». La fréquence importante des énoncés distribués dans les catégories 3 (« relativement certains ») et 4 (« relativement incertains ») – 61.90% – illustrent la difficulté d'un auditeur à percevoir à l'oreille et à évaluer le caractère assertif ou non assertif d'un énoncé.

Le tableau 3.12. ci-dessous illustre la dispersion, par rapport à la médiane, et la fréquence de cette dispersion dans le jugement perceptif des auditeurs pour les quatre-vingt-quatre énoncés.

Énoncés (84)	IQR = 1	IQR = 2	IQR = 3	IQR = 4
Nombre d'énoncés	3/84	37/84	39/84	5/84
Fréquence des réponses	3.57%	44.04%	46.42%	5.95%

Tableau 3.12. Calcul de la fréquence de la dispersion dans les pratiques évaluatives des auditeurs pour les quatre-vingt-quatre énoncés.

Le tableau 3.12. souligne que les auditeurs ont des pratiques évaluatives divergentes par rapport à chacun de ces énoncés. En effet, pour 52.38 % des énoncés (44/84) la dispersion dans les valeurs attribuées à chacun des scores est significative avec un écart quartile (IQR) entre 3 et 4. En revanche, le jugement perceptif des auditeurs converge pour 3 énoncés (3.57%) : les énoncés avec un IQR égal à 1. Il est intéressant de noter que, en dépit de la trace de marqueurs de la modalité assertive dans les énoncés sélectionnés par l'analyste – marqueurs linguistiques, suprasegmentaux et conversationnels –, les auditeurs ont soit des difficultés à percevoir cette modalité soit à lui attribuer une modalité d'énoncé. Cette dispersion montrent comme mentionné plus haut que l'ancrage de la modalité dans l'acte énonciatif ou que le repérage de l'acte d'assertion dans l'énonciation sont difficiles à percevoir et à évaluer. L'analyse acoustique, menée sur les énoncés jugés très assertifs ou non assertifs, et, pour lesquels le jugement des auditeurs convergent, nous permettra de repérer quels peuvent être les éléments suprasegmentaux et conversationnels qui, présents dans ces énoncés filtrés, caractérisent voire renforcent ou atténuent la perception de la modalité assertive.

Ainsi, de manière à filtrer les énoncés selon le caractère sémantique « assertif » ou « non assertif », nous avons ordonné les quatre-vingt-quatre énoncés selon la classification en cinq catégories (de 1 à 5) présentée plus haut p. 117 et avons indiqué, pour chaque énoncé, le degré de convergence ou de divergence dans le jugement perceptif des auditeurs. Les tableaux 3.13. à 3.17. ci-dessous illustrent le classement de la moyenne des scores ainsi que la variation par rapport à la médiane pour chaque score.

Énoncés « très certains » (scores entre 9 et 10)	Moyenne des scores	IQR = 1	IQR = 2	IQR = 3	IQR = 4
E19	9.23	x			
Nombre d'énoncés	1/84	1/1	0/1	0/1	0/1
Fréquence des réponses	1.19%	100%	0%	0%	0%

Tableau 3.13. Catégorie 1. Énoncé perçu comme « très certain ». Calcul de la dispersion des réponses, selon le degré de convergence ou de divergence dans les pratiques évaluatives des auditeurs, pour chaque énoncé.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés « certains » (scores entre 7 et 8)	Moyenne des scores	IQR = 1	IQR = 2	IQR = 3	IQR = 4
E72	8.75		x		
E31	8.09		x		
E75	8.07		x		
E23	8.02		x		
E16	8.019		x		
E50	8.012			x	
E26	7.87		x		
E46	7.86		x		
E05	7.77		x		
E08	7.73		x		
E37	7.64		x		
E35	7.6		x		
E18	7.53			x	
E77	7.37		x		
E39	7.32			x	
E14	7.3			x	
E45	7.27			x	
E09	7.07			x	
Nombre d'énoncés	18/84	0/18	12/18	6/18	0/18
Fréquence des réponses	21.42%	0%	66.66%	33.33%	0%

Tableau 3.14. Catégorie 2. Énoncés perçus comme « certains ». Calcul de la dispersion des réponses, selon le degré de convergence ou de divergence dans les pratiques évaluatives des auditeurs, pour chaque énoncé.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés « relativement certains » (scores entre 5 et 6)	Moyenne des scores	IQR = 1	IQR = 2	IQR = 3	IQR = 4
E60	6.98			x	
E71	6.96			x	
E57	6.9		x		
E29	6.89		x		
E83	6.83		x		
E67	6.64			x	
E47	6.63		x		
E59	6.55			x	
E13	6.38			x	
E49	6.34			x	
E02	6.29				x
E36	6.184		x		
E41	6.182				x
E38	6.04		x		
E17	6.01				x
E73	5.99		x		
E27	5.89				x
E11	5.86				x
E70	5.76		x		
E84	5.72			x	
E54	5.68			x	
E69	5.67		x		
E65	5.66		x		
E78	5.6			x	
E40	5.51			x	
E03	5.38			x	
Nombre d'énoncés	26/84	0/26	10/26	11/26	5/26
Fréquence des réponses	30.95%	0%	38.46%	42.30%	19.23%

Tableau 3.15. Catégorie 3. Énoncés perçus comme « relativement certains ». Calcul de la dispersion des réponses, selon le degré de convergence ou de divergence dans les pratiques évaluatives des auditeurs, pour chaque énoncé.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés « relativement incertains » (scores entre 3 et 4)	Moyenne des scores	IQR = 1	IQR = 2	IQR = 3	IQR = 4
E28	4.94		x		
E21	4.91		x		
E15	4.89		x		
E42	4.86		x		
E55	4.8			x	
E30	4.74			x	
E52	4.72			x	
E10	4.68			x	
E74	4.66			x	
E51	4.61			x	
E61	4.52	x			
E63	4.43			x	
E56	4.37			x	
E48	4,31			x	
E80	4.23			x	
E32	4.17		x		
E12	4.14			x	
E04	3.94			x	
E82	3.77			x	
E33	3.63			x	
E44	3.6			x	
E24	3.5			x	
E01	3.39		x		
E58	3.3			x	
E66	3.01		x		
E68	3		x		
Nombre d'énoncés	26/84	1/26	8/26	17/26	0/26
Fréquence des réponses	30.95%	3.84%	30.76%	65.38%	0%

Tableau 3.16. Catégorie 4. Énoncés perçus comme « relativement incertains ». Calcul de la dispersion des réponses, selon le degré de convergence ou de divergence dans les pratiques évaluatives des auditeurs, pour chaque énoncé.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés « très incertains » (scores entre 0 et 2)	Moyenne des scores	IQR = 1	IQR = 2	IQR = 3	IQR = 4
E81	2.88			x	
E62	2.86		x		
E43	2.84		x		
E20	2.68			x	
E34	2.63			x	
E79	2.58		x		
E76	2.5			x	
E22	2.43		x		
E06	2.36			x	
E64	2.13		x		
E53	1.34		x		
E25	1.29		x		
E07	0.55	x			
Nombre d'énoncés	13/84	1/13	7/13	5/13	0/13
Fréquence des réponses	15.47%	7.69%	53.84%	38.46%	0%

Tableau 3.17. Catégorie 5. Énoncés perçus comme « très incertains ». Calcul de la dispersion des réponses, selon le degré de convergence ou de divergence dans les pratiques évaluatives des auditeurs, pour chaque énoncé.

De ce classement il ressort que le jugement auditif des auditeurs converge (IQR=1) pour l'énoncé E19 jugé très assertif (M = 9.23), l'énoncé E61 jugé relativement non assertif (M = 4.52) et l'énoncé E07 perçu comme très incertain (M = 0.55).

Le tableau 3.18. ci dessous synthétise la fréquence de la dispersion observée dans le jugement perceptif des auditeurs pour les quatre-vingt-quatre énoncés.

Dispersion observée dans le jugement perceptif des énoncés.	Nombre d'énoncés / Nombre total des énoncés	Pourcentage
IQR = 1	3/84	3.57%
IQR = 2	37/84	44.04%
IQR = 3	39/84	46.42%
IQR = 4	5/84	5.95%

Tableau 3.18. Variation observée dans le jugement perceptif des auditeurs pour chacun des énoncés. Fréquence des énoncés pour lesquels le jugement auditif des auditeurs converge ou diverge.

Pour compléter cette analyse des résultats auprès des deux populations confondues et en anticipation de l'interprétation des résultats de l'analyse acoustique que nous effectuerons au

chapitre 4 nous présentons dans le tableau 3.19., ci-dessous, l'écart dans les pratiques évaluatives des auditeurs selon notre classement par catégorie de 1 à 5 du plus certain au moins certain.

IQR compris entre 2 et 4	Énoncés très certains (9-10)	Énoncés certains (7-8)	Énoncés relativement certains (5-6)	Énoncés relativement incertains (3-4)	Énoncés très incertains (0, 1 et 2)
Nombre d'énoncés	0/84	18/84	26/84	25/84	12/84
Fréquence des énoncés	0%	21.42%	30.95%	29.76%	14.28%

Tableau 3.19. Nombre et fréquence des énoncés pour lesquels les pratiques évaluatives des auditeurs divergent de façon significative avec un IQR entre 2 et 4 par catégorie.

Nous pensons que le nombre des énoncés qui illustrent une divergence dans la perception du phénomène et dont l'écart quartile (IQR) se situe entre 2 et 4 est suffisamment important dans les cinq catégories : énoncés classés du plus certain au moins certain. Pour cette raison nous souhaitons identifier maintenant si, d'une part, cette variation dans le jugement perceptif des auditeurs est significative au sein des deux groupes d'informateurs pris isolément, et d'autre part, si cette variation se manifeste envers les mêmes énoncés chez les auditeurs francophones et chez les non francophones.

3.3.4. Étude de la perception de la voix de la certitude au sein de deux groupes de populations pris isolément

La pratique de triage des pratiques évaluatives des deux populations interrogées pour ce test auditif vise, d'une part, à isoler le jugement perceptif des auditeurs de la population FRE et, d'autre part, à relever les énoncés pour lesquels le jugement auditif de non francophones (FSL) varie par rapport à celui de la population francophone. La lecture du jugement perceptif des deux populations, prises isolément, nous permet ainsi, au plan instrumental, de limiter aujourd'hui notre interprétation des résultats au jugement auditif de la population francophone dont le nombre d'informateurs est significatif (N = 258).

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Pour mesurer l'écart entre le jugement perceptif des deux populations nous avons procédé aux mêmes opérations statistiques : calcul de la moyenne des scores attribués à chacun des énoncés et de l'écart entre ces scores pour chacune des populations.

Pour une lecture plus aisée des résultats, les données recueillies sont présentées dans les quatre tableaux 3.20., 3.21., 3.22. et 3.23. ci-dessous correspondant aux quatre séances de tests perceptifs administrées en France.

Énoncés (1-20)	Score FRE	Score FSL	Différence
E01	3.65854	2.38095	1.27758
E02	6.40244	5.85714	0.54530
E03	5.30488	5.71429	-0.40941
E04	3.79268	4.52381	-0.73113
E05	7.82927	7.57143	0.25784
E06	2.14634	3.23810	-1.09175
E07	0.28049	1.61905	-1.33856
E08	7.98780	6.76190	1.22590
E09	6.89024	7.80952	-0.91928
E10	4.4634	5.57143	-1.10801
E11	6.01220	5.28571	0.72648
E12	3.73171	5.76190	-2.03020
E13	6.28049	6.80952	-0.52904
E14	7.39024	6.95238	0.43786
E15	4.74390	5.47619	-0.73229
E16	8.06098	7.85714	0.20383
E17	5.78049	6.95238	-1.17189
E18	7.71951	6.80000	0.91951
E19	9.24390	9.19048	0.05343
E20	2.30488	4.19048	-1.88560

Document 3.20. Calcul de la moyenne attribuée à chacun des scores des énoncés 1 à 20 par la population francophone et non francophone et calcul de l'écart entre ces scores.

Énoncés (21-40)	Score FRE	Score FSL	Différence
E21	4.55000	7.00000	-2.45000
E22	1.85000	5.80952	-3.95952
E23	7.94167	8.47619	-0.53452
E24	3.46667	3.71429	-0.24762
E25	0.95000	3.28571	-2.33571
E26	7.76667	8.47619	-0.70952
E27	5.87500	6.00000	-0.12500
E28	4.76667	5.95238	-1.18571
E29	6.76667	7.61905	-0.85238
E30	4.62500	5.42857	-0.80357
E31	8.09167	8.14286	-0.05119
E32	3.81667	6.23810	-2.42143
E33	3.26667	5.76190	-2.49524
E34	2.30000	4.52381	-2.22381
E35	7.75833	6.76190	0.99643
E36	6.21667	6.00000	0.21667
E37	7.74167	7.09524	0.64643
E38	5.95833	6.57143	-0.61310
E39	7.52500	6.19048	1.33452
E40	5.40833	6.14286	-0.73452

Document 3.21. Calcul de la moyenne attribuée à chacun des scores des énoncés 21 à 40 par la population francophone et non francophone et calcul de l'écart entre ces scores.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (41-60)	Score FRE	Score FSL	Différence
E41	6.11290	6.40000	-0.28710
E42	4.83871	4.95238	-0.11367
E43	2.59677	3.57143	-0.97465
E44	3.38710	4.23810	-0.85100
E45	7.30645	7.19048	0.11598
E46	7.80645	8.04762	-0.24117
E47	6.67742	6.52381	0.15361
E48	3.85484	5.66667	-1.81183
E49	5.91935	7.61905	-1.69969
E50	7.75806	8.76190	-1.00384
E51	3.93548	6.61905	-2.68356
E52	4.17742	6.33333	-2.15591
E53	0.67742	3.40000	-2.72258
E54	5.29032	6.85714	-1.56682
E55	4.66129	5.23810	-0.57680
E56	3.72581	6.28571	-2.55991
E57	6.90323	6.90476	-0.00154
E58	2.88710	4.52381	-1.63671
E59	6.29032	7.33333	-1.04301
E60	7.20968	6.33333	0.87634

Document 3.22. Calcul de la moyenne attribuée à chacun des scores des énoncés 41 à 60 par la population francophone et non francophone et calcul de l'écart entre ces scores.

Énoncés (61-84)	Score FRE	Score FSL	Différence
E61	4.35955	5.25000	-0.89045
E62	2.50562	4.45000	-1.94438
E63	4.44944	4.35000	0.09944
E64	1.62921	4.40000	-2.77079
E65	5.82022	4.95000	0.87022
E66	2.60674	4.85000	-2.24326
E67	6.74157	6.20000	0.54157
E68	2.50562	5.20000	-2.69438
E69	5.53933	6.30000	-0.76067
E70	5.71910	5.95000	-0.23090
E71	6.97753	6.90000	0.07753
E72	8.86517	8.25000	0.61517
E73	5.74157	7.10000	-1.35843
E74	4.21348	6.70000	-2.48652
E75	8.16854	7.65000	0.51854
E76	1.94382	5.00000	-3.05618
E77	7.33708	7.55000	-0.21292
E78	5.49438	6.10000	-0.60562
E79	2.04494	5.00000	-2.95506
E80	4.00000	5.30000	-1.30000
E81	2.56180	4.35000	-1.78820
E82	3.33708	5.75000	-2.41292
E83	6.76404	7.15000	-0.38596
E84	5.65169	6.05000	-0.39831

Document 3.23. Calcul de la moyenne attribuée à chacun des scores des énoncés 61 à 84 par la population francophone et non francophone et calcul de l'écart entre ces scores.

Les résultats montrent une convergence pour les énoncés E19, E61 et E07 que nous illustrons ci-dessous.

(41) E19 (25 760 ms)

- vous travaillez beaucoup vous travaillez beaucoup sur l'argumentaire' alors, (Entretien locuteur H1a – [118])
- { non^ } (Entretien locuteur F2a – [119])
- { comptez en nombre de jours, } (Entretien locuteur [H1a] – [120])
- non: je ne travaille pas beaucoup sur l'argumentaire, justement je ne travaille pas (Entretien locuteur [F2a] – [121])
- { non mais ce qu'y faut faire } (Entretien locuteur [H1a] – [122])
- { si je prends un exemple par rapport à un projet' euh: je j'interviens en phase amont' par rapport au concept,, donc sur le on test le le l'idée le concept euh du du projet en question,, d'accord' } (Entretien locuteur F2a – [123])
- hm, hm, (Entretien locuteur [H1a] – [124])
- donc là' y a des bribes d'argumentaires parce que il a une histoire ce projet' mais ce n'est pas l'argumentaire en tant que tel,, (Entretien locuteur F2a – [125])
- hm, hm, (Entretien locuteur [H1a] – [126])
- ensuite' le projet évolue' on gna gna gna' on arrive à avoir des des maquettes' du design des choses comme ça' donc là j'interviens enco:re' et 'là on commence à avoir une première proposition d'argumentaire^ mais c'est pas moi qui le rédige' c'est le marketing,, moi j'interviens là: pour le tester auprès d= consommateurs' auprès d= détaillants' auprès de: plusieurs (Entretien locuteur F2a – [127])
- hm hm, (Entretien locuteur H1a – [128]) H1a (128)

(33)¹ E61 (14 156 ms)

- { ça peut être aussi.. } (Entretien locuteur F2b – [1140])
- { donc ça serait ((entrée de données)) } (Entretien locuteur [H1b] – [1141])
- mais là pour moi c'est c'est =fin l'argumentaire c'est le projet dans l= service communication produit' qui utilise le moins d= fournisseurs,, (Entretien locuteur F2b – [1142])
- oui,, (Entretien locuteur H1b – [1143])
- ((rires)) extérieurs,, (Entretien locuteur F2b – [1144])

¹ Exemple déjà présenté au chapitre 2, cf. supra p. 84.

(42) E07 (26 237 ms)

- euh:... au jour d'aujourd'hui' les informations techniques' euh... on peut pas dire on peut pas dire à cent pour cent 'c'est c'est assez positif globalement' mais si et là là aussi il faut mett= une no:te" (Entretien locuteur H2c – [446])

- ah s'il vous plaît' oui, (Entretien locuteur H1c – [447])

- hm, ouais, ben je mettrais euh.. ouais 6 7 quoi' hm (Entretien locuteur H2c – [448])

Les résultats qui illustrent, en revanche, une divergence significative dans le jugement évaluatif des deux populations sont les suivants : E21, E22, E25, E51, E53, E64, E68, E76, E79. La transcription orthographique de ces énoncés est disponible dans le volume des annexes (tests perceptifs, document 1). Les tableaux 3.24., 3.25., 3.26. et 3.27. ci-dessous recensent le calcul de la dispersion du jugement évaluatif de la population francophone par rapport au score attribué à chacun des énoncés (SE) et à la valeur médiane (M) de cet énoncé.

Énoncés (1-20)	IQR_SE	M_SE
E01	1.00	-1.53659
E02	3.00	1.20732
E03	2.00	0.10976
E04	3.00	-1.40244
E05	2.00	2.63415
E06	2.00	-3.04878
E07	2.00	-4.91463
E08	2.00	2.79268
E09	3.00	1.69512
E10	2.00	-0.73171
E11	4.00	0.81707
E12	3.00	-1.46341
E13	2.00	1.08537
E14	3.50	2.19512
E15	2.50	-0.45122
E16.	2.00	2.86585
E17	4.00	0.58537
E18	3.00	2.52439
E19	1.50	4.04878
E20	2.00	-2.89024

Tableau 3.24. Étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs francophones pour les énoncés de 1 à 20. Corrélation entre l'écart semi-interquartile et le score attribué à chacun des énoncés (IQR_SE). Calcul de l'écart à la médiane, pour chacun des scores (M_SE).

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (21-40)	IQR_SE	M_SE
E21	2.00	-0.90000
E22	2.00	-3.60000
E23	1.50	2.49167
E24	3.00	-1.98333
E25	2.00	- 4.50000
E26	1.50	2.31667
E27	4.00	0.42500
E28	1.50	-0.68333
E29	2.00	1.31667
E30	2.00	-0.82500
E31	1.50	2.64167
E32	2.00	-1.63333
E33	2.00	-2.18333
E34	2.00	-3.15000
E35	2.50	2.30833
E36	1.50	0.76667
E37	1.75	2.29167
E38	1.50	0.50833
E39	2.50	2.07500
E40	2.0	-0.04167

Tableau 3.25. Étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs francophones pour les énoncés de 21 à 40. Corrélation entre l'écart semi-interquartile et le score attribué à chacun des énoncés (IQR_SE).
Calcul de l'écart à la médiane, pour chacun des scores (M_SE).

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (41-60)	IQR_SE	M_SE
E41	4.0	0.91935
E42	2.5	-0.35484
E43	2.5	-2.59677
E44	2.0	-1.80645
E45	2.0	2.11290
E46	1.5	2.61290
E47	2.5	1.48387
E48	2.0	-1.33871
E49	2.0	0.72581
E50	3.0	2.56452
E51.	3.0	-1.25806
E52	2.0	-1.01613
E53	1.5	-4.51613
E54	1.5	0.09677
E55	2.0	-0.53226
E56.	2.5	-1.46774
E57	2.0	1.70968
E58	3.0	-2.30645
E59	2.0	1.09677
E60	2.5	2.01613

Tableau 3.26. Étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs francophones pour les énoncés de 41 à 60. Corrélation entre l'écart semi-interquartile et le score attribué à chacun des énoncés (IQR_SE).
Calcul de l'écart à la médiane, pour chacun des scores (M_SE).

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (61-84)	IQR_SE	M_SE
E61	2.0	-0.67416
E62	1.0	-2.52809
E63	3.0	-0.58427
E64	1.5	-3.40449
E65	2.0	0.78652
E66	2.5	-2.42697
E67	2.0	1.70787
E68	3.0	-2.52809
E69	3.0	0.50562
E70	2.0	0.68539
E71	2.0	1.94382
E72	1.5	3.83146
E73	2.0	0.70787
E74	2.0	-0.82022
E75	2.0	3.13483
E76	2.0	-3.08989
E77	2.0	2.30337
E78	2.5	0.46067
E79	2	-2.98876
E80	2	-1.03371
E81	3	-2.47191
E82	2	-1.69663
E83	2	1.73034
E84	2	0.61798

Tableau 3.27. Étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs francophones pour les énoncés de 61 à 84. Corrélation entre l'écart semi-interquartile et le score attribué à chacun des énoncés (IQR/SE).
Calcul de l'écart à la médiane, pour chacun des scores (M/SE).

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Les tableaux 3.28., 3.29., 3.30. et 3.31. ci-dessous recensent les calculs de la dispersion du jugement évaluatif de la population non francophone par rapport au score attribué à chacun des énoncés (SE) et à la valeur médiane (M) de cet énoncé.

Énoncés (1-20)	IQR_SE	M_SE
E01	2.5	-3.69048
E02	4.0	-0.21429
E03	2.5	-0.35714
E04	2.0	-1.54762
E05	3.0	1.50000
E06	2.5	-2.83333
E07	2.5	-4.45238
E08	3.0	0.69048
E09	2.0	1.73810
E10	2.5	-0.50000
E11	3.0	-0.78571
E12	2.0	-0.30952
E13	2.0	0.73810
E14	2.0	0.88095
E15	1.0	-0.59524
E16	2.0	1.78571
E17	2.5	0.88095
E18	3.5	0.77500
E19	0.5	3.11905
E20	3.0	-1.88095

Tableau 3.28. Étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs non francophones pour les énoncés de 1 à 20. Corrélation entre l'écart semi-interquartile et le score attribué à chacun des énoncés (IQR_SE). Calcul de l'écart à la médiane, pour chacun des scores (M_SE).

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (21-40)	IQR/SE	M/SE
E21	1.5	0.92857
E22	2.5	-0.26190
E23	1.0	2.40476
E24	2.0	-2.35714
E25	3.0	-2.78571
E26	1.0	2.40476
E27	2.0	-0.07143
E28	2.0	-0.11905
E29	3.0	1.54762
E30	2.0	-0.64286
E31	2.0	2.07143
E32	1.0	0.16667
E33	1.5	-0.30952
E34	1.0	-1.54762
E35	2.0	0.69048
E36	2.00	-0.07143
E37	1.50	1.02381
E38	1.00	0.50000
E39	3.00	0.11905
E40	1.00	0.07143

Tableau 3.29. Étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs non francophones pour les énoncés de 21 à 40. Corrélation entre l'écart semi-interquartile et le score attribué à chacun des énoncés (IQR_SE). Calcul de l'écart à la médiane, pour chacun des scores (M_SE).

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

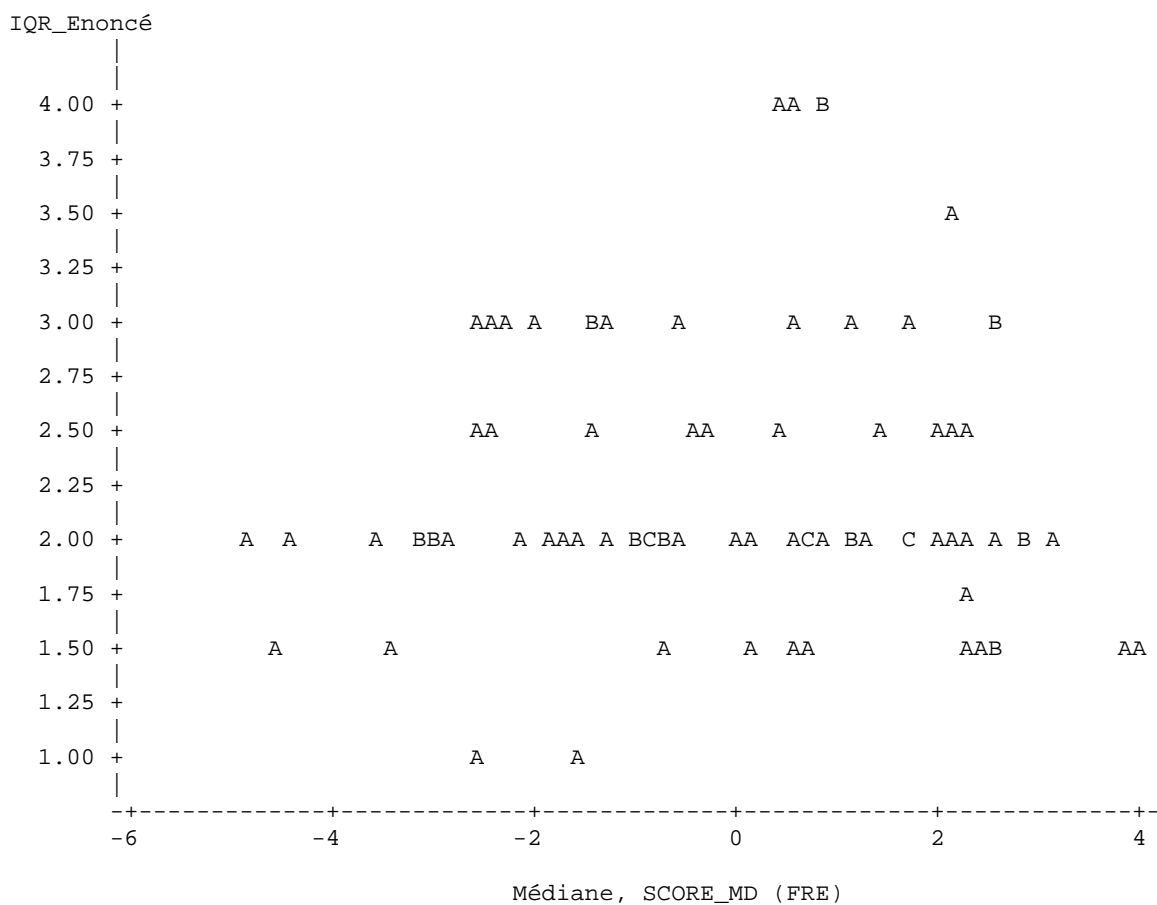
Énoncés (41-60)	IQR_SE	M_SE
E41	3.00	0.27500
E42	2.00	-1.11905
E43	3.00	-2.50000
E44	2.00	-1.83333
E45	2.00	1.11905
E46	2.50	1.97619
E47	1.00	0.45238
E48	2.00	-0.40476
E49	1.50	1.54762
E50	1.50	2.69048
E51	1.50	0.54762
E52	2.00	0.26190
E53	3.50	-2.67500
E54	1.00	0.78571
E55	3.00	-0.83333
E56	3.00	0.21429
E57	2.00	0.83333
E58	3.50	-1.54762
E59	2.00	1.26190
E60	2.50	0.26190

Tableau 3.30. Étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs non francophones pour les énoncés de 41 à 60. Corrélation entre l'écart semi-interquartile et le score attribué à chacun des énoncés (IQR_SE).
Calcul de l'écart à la médiane, pour chacun des scores (M_SE).

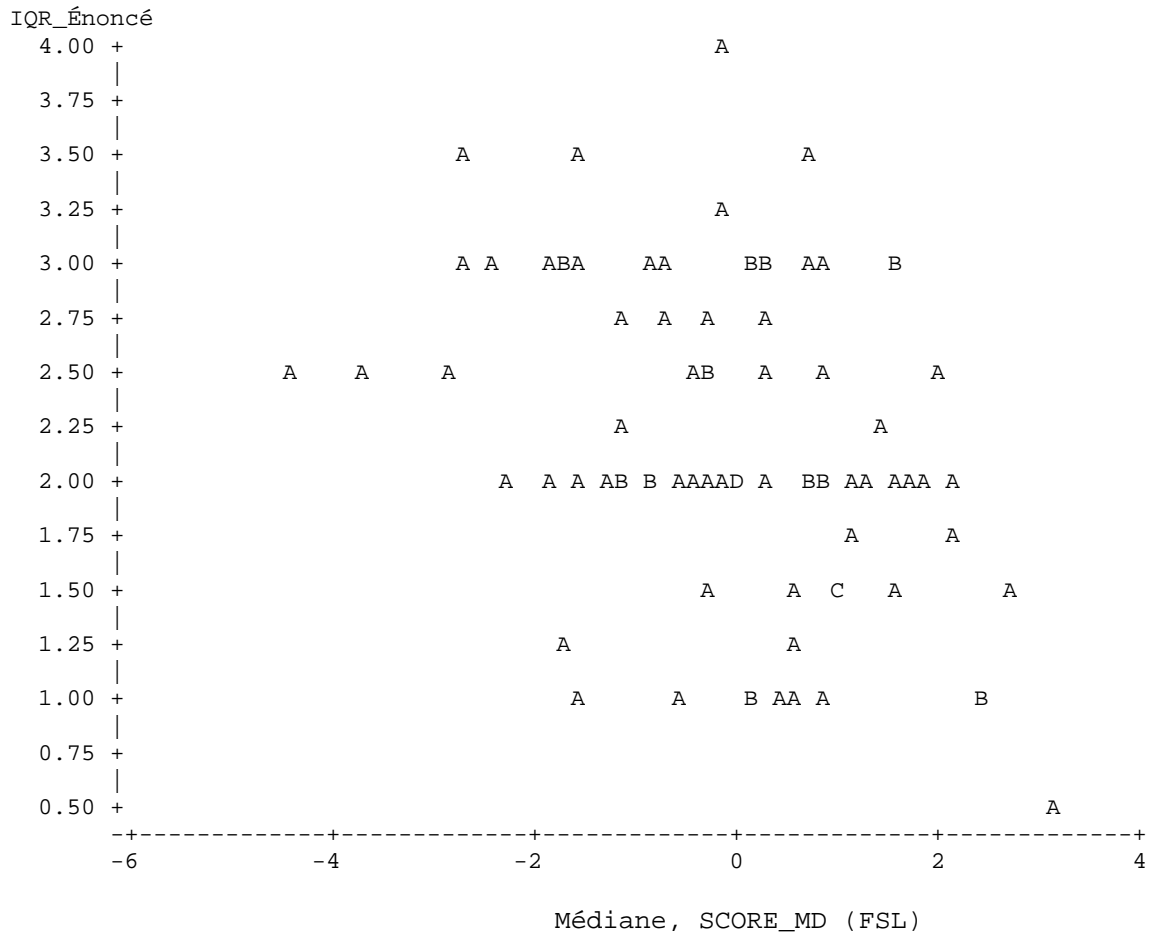
Énoncés (61-84)	IQR_SE	M_SE
E61	2.00	-0.82500
E62	3.00	-1.62500
E63	1.25	-1.72500
E64	3.00	-1.67500
E65	2.00	-1.12500
E66	2.00	-1.22500
E67	3.00	0.12500
E68	2.00	-0.87500
E69	2.75	0.22500
E70	3.25	-0.12500
E71	3.00	0.825
E72	1.75	2.175
E73	1.50	1.025
E74	1.25	0.625
E75	2.00	1.575
E76	2.25	-1.075
E77	2.25	1.475
E78	2.00	0.025
E79	2.75	-1.075
E80	2.75	-0.775
E81	3.00	-1.725
E82	2.75	-0.325
E83	1.75	1.075
E84	2.00	-0.025

Tableau 3.31. Étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs non francophones pour les énoncés de 61 à 84. Corrélation entre l'écart semi-interquartile et le score attribué à chacun des énoncés (IQR_SE). Calcul de l'écart à la médiane, pour chacun des scores (M_SE).

Le pointage des calculs statistiques recensés dans les tableaux ci-dessus est présenté dans les graphiques 3.32. et 3.33. ci-dessous pour les deux populations prises isolément. Ces graphiques nous permettent de visualiser certaines tendances dans les pratiques évaluatives des deux populations.



Graphique 3.32. Auditeurs FRE Rapport IQR_SE et Médiane_SE. Légende : A = 1 obs, B = 2 obs, etc.



Graphique 3.33. Auditeurs FSL. Rapport IQR_SE et Médiane_SE. Légende : A = 1 obs, B = 2 obs, etc.

La proximité plus ou moins grande entre deux points-observations (A, B, et C.) signifie que ces deux observations sont plus ou moins liées. Deux observations seront donc d'autant plus liées que, sur le plan factoriel, les points-observations seront d'une part, proches entre eux et d'autre part, éloignés de l'origine des axes. Les graphiques 3.32. et 3.33. permettent ainsi de mieux saisir l'incidence de la dispersion observée dans les réponses des auditeurs francophones et des auditeurs non francophones, de concevoir un profil pour cette variabilité au sein des groupes d'auditeurs retenus pour cette étude.

Le signe soit positif, soit négatif des valeurs en abscisse dénote la surface de la distribution des scores qui s'étendent immédiatement au-dessus ou immédiatement au-dessous de la valeur médiane (0) des scores. Le pointage des moyennes des scores des 258 auditeurs francophones permet d'observer les pratiques évaluatives de la population francophone et de relever les phénomènes de convergence ou de divergence dans le jugement perceptif de ce groupe d'informateurs. À partir des observations recensées sur les deux graphiques 3.32. et 3.33. nous

avons calculé la fréquence des observations de part et d'autre de la valeur (0) sur l'axe des abscisses et des ordonnées. Les résultats de la fréquence des observations pour le groupe FRE et FSL sont consignés dans le tableau 3.34. ci-dessous.

Fréquence des observations Population	% (-5 ; -4)	% (-4 ; -2)	% (-2 ; 0)	% (0 ; +2)	% (+2 ; +4)	% (-2 ; +2)
FRE	3.57	16.66	26.19	29.76	23.80	55.95
FSL	1.19	7.14	36.90	46	8.33	83.32

Tableau 3.34. Fréquence des observations de part et d'autre de la moyenne des scores pour les populations FRE et FSL.

La fréquence des observations indique que la distribution des moyennes, prises individuellement, est plus réduite chez les informateurs FSL. On observe en effet une concentration des réponses FSL entre (-2 ; +2) avec une fréquence de 83.32%. Pour la population FRE la distribution des réponses s'étale davantage sur l'axe des abscisses. Elle s'échelonne entre (-5 ; +4) avec une fréquence de 96.80%.

De plus les graphiques 3.32. et 3.33. indiquent que la fréquence des observations est plus importante pour la population FRE avec des écarts semi-interquartiles entre (1.50 et 3). En revanche, chez les non francophones, la fréquence des observations se distribue davantage sur une surface plus large ; écarts semi-interquartiles entre (0.50 et 4). Le tableau 3.35. ci-dessous permet de visualiser la fréquence des observations pour chaque écart quartile.

Les observations qui se situent entre (-2 et +2), (0 et 1), (1 et 2), (-5 et -4) et (+2 et +4) illustrent le consensus et la divergence. Les énoncés du sous-corpus qui correspondent aux observations qui se situent au sein d'une distribution pour laquelle il y a consensus ou divergence seront soumis à une analyse acoustique dans la seconde étape de notre investigation.

Fréquence des observations Population	Écart (0 ; 1)	Écart (1 ; 2)	Écart (2 ; 3)	Écart (3 ; 4)
FRE	2.38%	63.09%	27.38%	5.95%
FSL	11.90%	45.23%	36.90%	5.95%

Tableau 3.35. Fréquence des observations pour chaque écart semi-interquartile pour les populations FRE et FSL. Au sein de chaque classe d'écarts, le nombre de la borne supérieure est inclus pour les calculs des fréquences.

Une comparaison de la fréquence des réponses révèle également une divergence quant à la dispersion des écarts au sein des deux populations. La fréquence la plus élevée pour le groupe FRE se situe entre (1 ; 2) et pour les FSL entre (2 ; 3). Ces écarts significatifs nous permettent d'inférer que la dispersion des écarts pour le groupe FSL est plus importante. Nous souhaitons ici, émettre l'hypothèse que la connaissance maîtrisée ou non maîtrisée du code linguistique pourrait avoir une incidence sur les pratiques évaluatives de la population FSL. Néanmoins, seuls des tests perceptifs plus circonscrits permettront de repérer et de décrire les facteurs psychologiques, sociologiques ou linguistiques qui interviennent dans le jugement perceptif d'un informateur FSL et expliqueraient le consensus dans les pratiques évaluatives de ces derniers.

Konopczynski, dans son étude sur le statut de la prosodie dans les recherches sur l'acquisition du langage (1991 : 333-337) rappelle toutefois l'importance d'étudier les traits tels que l'intonation et les éléments extralinguistiques qui permettent à un enfant de comprendre un énoncé et elle insiste sur la nécessité de vérifier en conséquence si ces éléments ne sont pas aussi déterminants que les mots et leur organisation. Dans des études ultérieures, il conviendra donc de vérifier si les compétences linguistiques et discursives acquises, par un natif francophone, pour décoder les messages suprasegmentaux du français sont présents également chez un non natif lors du repérage de la modalité assertive.

Il s'agit maintenant d'observer également, pour chaque énoncé, le degré de convergence ou de divergence dans le jugement perceptif des auditeurs francophones et des auditeurs non francophones selon le caractère sémantique « assertif » ou « non assertif ». Nous avons classé les quatre-vingt-quatre énoncés selon la classification en cinq catégories (de 1 à 5) présentée plus haut p. 117. Pour chaque énoncé nous avons indiqué le degré de convergence ou de divergence dans le jugement perceptif des auditeurs avec le calcul de l'écart quartile (IQR). Les énoncés pour lesquels nous observons une divergence ou un consensus dans la pratique évaluative, chez les deux populations prises isolément, sont recensés dans les tableaux suivants 3.36. à 3.40. ci-dessous.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés « Très certains » (Scores : 9-10)	Moyenne Scores FRE	IQR = 1	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.5	IQR = 3	IQR = 3.5	IQR = 4
E19 (A)	9.24		x						
Nombre d'énoncés	1/84	0/1	1/1	0/1	0/1	0/1	0/1	0/1	0/1
Fréquence des réponses	1.19%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau 3.36. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs francophones. Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Très certains » : score entre 9 et 10.

Énoncés « certains » (scores : 7-8)	Moyenne Scores FRE	IQR = 1	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.5	IQR = 3	IQR = 3.5	IQR = 4
E72 (A)	8.86		x						
E75 (A)	8.16				x				
E31 (A)	8.09		x						
E16 (C)	8.06				x				
E08 (C)	7.98				x				
E23 (A)	7.94		x						
E05 (C)	7.82				x				
E46 (A)	7.8		x						
E26 (A)	7.76		x						
E50 (A)	7.75						x		
E35 (A)	7.75					x			
E37 (A)	7.74			x					
E18 (A)	7.71						x		
E39 (A)	7.52					x			
E14 (A)	7.39							x	
E77 (A)	7.33				x				
E45 (B)	7.3				x				
E60 (A)	7.2					x			
Nombre d'énoncés	18/84	0/18	5/18	1/18	6/18	3/18	2/18	1/18	0/1
Fréquence des réponses	21.42%	0%	27.77%	5.55%	33.33%	16.66%	11.11%	5.55%	0%

Tableau 3.37. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs francophones. Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Certains » : score entre 7 et 8.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés « relativement certains » (scores : 5-6)	Moyenne Scores FRE	IQR = 1	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.5	IQR = 3	IQR = 3.5	IQR = 4
E71 (B)	6.97				x				
E57 (A)	6.9				x				
E09 (A)	6.89						x		
E29 (C)	6.76				x				
E83 (B)	6.76				x				
E67 (A)	6.74				x				
E47 (C)	6.67					x			
E02 (C)	6.4						x		
E59 (B)	6.29				x				
E13 (C)	6.28				x				
E36 (B)	6.21		x						
E41 (A)	6.11								x
E11 (A)	6.01								x
E38 (C)	5.95		x						
E49 (C)	5.91				x				
E27 (A)	5.87								x
E65 (C)	5.82				x				
E17 (A)	5.78								x
E73 (C)	5.74				x				
E70 (C)	5.71				x				
E84 (C)	5.65				x				
E69 (A)	5.53						x		
E78 (A)	5.49					x			
E40 (C)	5.4				x				
E03 (C)	5.3				x				
E54 (A)	5.29		x						
Nombre d'énoncés	26/84	0/26	3/26	0/26	14/26	2/26	3/26	0/26	4/26
Fréquence des réponses	30.95%	0%	11.53%	0%	53.84%	7.69%	11.53%	0%	15.38%

Tableau 3.38. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs francophones.
Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Relativement certains » : score entre 5 et 6.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés « relativement incertains » (scores : 3-4)	Moyenne Scores FRE	IQR = 1	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.5	IQR = 3	IQR = 3.5	IQR = 4
E42 (B)	4.83					x			
E28 (B)	4.76		x						
E15 (B)	4.74					x			
E55 (C)	4.66				x				
E30 (B)	4.62				x				
E21 (A)	4.55				x				
E10 (B)	4.46				x				
E63 (C)	4.44						x		
E61 (B)	4.35				x				
E74 (B)	4.21				x				
E52 (C)	4.17				x				
E80 (B)	4				x				
E51 (B)	3.93						x		
E48 (B)	3.85				x				
E32 (B)	3.81				x				
E04 (B)	3.79						x		
E12 (B)	3.73						x		
E56 (C)	3.72					x			
E01 (A)	3.65	x							
E24 (C)	3.46						x		
E44 (B)	3.38				x				
E82 (C)	3.33				x				
E33 (B)	3.26				x				
Nombre d'énoncés	23/84	1/23	1/23	0/24	13/23	3/23	5/23	0/23	0/23
Fréquence des réponses	27.38%	4.34%	4.34%	0%	56.52%	13.04%	21.73%	0%	0%

Tableau 3.39. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs francophones. Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Relativement incertains » : score entre 3 et 4.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés « très incertains » (scores : 0 à 2)	Moyenne Scores FRE	IQR = 1	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.5	IQR = 3	IQR = 3.5	IQR = 4
E58 (B)	2.88						x		
E66 (B)	2.6					x			
E43 (C)	2.59					x			
E81 (B)	2.56						x		
E68 (C)	2.5						x		
E62 (B)	2.5	x							
E20 (C)	2.3				x				
E34 (C)	2.3				x				
E06 (B)	2.14				x				
E79 (C)	2.04				x				
E76 (B)	1.94				x				
E22 (B)	1.85				x				
E64 (A)	1.62		x						
E25 (B)	0.95				x				
E53 (C)	0.67		x						
E07 (C)	0.28				x				
Nombre d'énoncés	16/84	1/16	2/16	0/16	8/16	2/16	3/16	0/16	0/16
Fréquence des réponses	19.04%	6.25%	12.5%	0%	50%	12.5%	18.75%	0%	0%

Tableau 3.40. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs francophones. Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Très incertains » : score entre 0 et 2.

Le tableau 3.41. ci dessous synthétise la fréquence de la dispersion observée dans le jugement perceptif des auditeurs francophones (FRE) pour les quatre-vingt-quatre énoncés. Le jugement de la population francophone est donc de manière significative convergent (IQR entre 0 et 2) pour 15 énoncés sur 84 soit 17.85% et divergent (IQR entre 3 et 4) pour 18 énoncés sur 84 soit 21.42%.

Dispersion observée dans le jugement perceptif des auditeurs francophones.	Nombre d'énoncés / Nombre total des énoncés	Fréquence
IQR entre 1 et 2	15/84	17.85%
IQR entre 2 et 3	51/84	60.71%
IQR entre 3 et 4	18/84	21.42%

Tableau 3.41. Variation observée dans le jugement perceptif des auditeurs francophones (FRE) pour chacun des énoncés. Fréquence des énoncés pour lesquels le jugement auditif des auditeurs converge ou diverge de manière significative.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Pour compléter cette analyse des résultats auprès des deux populations confondues, et en anticipation à la sélection des énoncés jugés représentatifs de la voix de la certitude ou de l'incertitude qui seront soumis à l'analyse instrumentale au chapitre 4, nous présentons dans les tableaux 3.42. et 3.43. ci-dessous, l'écart dans les pratiques évaluatives des auditeurs francophones selon notre classement par catégorie de 1 à 5 du plus certain au moins certain.

IQR compris entre 0 et 2	Énoncés très certains (9-10)	Énoncés certains (7-8)	Énoncés relativement certains (5-6)	Énoncés relativement incertains (3-4)	Énoncés très incertains (0, 1 et 2)
Nombre d'énoncés	1/84	6/84	3/84	2/84	3/84
Fréquence des énoncés	1.19%	7.14%	3.57%	2.38%	3.57%

Tableau 3.42. Nombre et fréquence des énoncés pour lesquels les pratiques évaluatives des auditeurs francophones convergent (IQR entre 0 et 2) de façon significative pour chacune des catégories entre 1 et 5.

IQR compris entre 2 et 4	Énoncés très certains (9-10)	Énoncés certains (7-8)	Énoncés relativement certains (5-6)	Énoncés relativement incertains (3-4)	Énoncés très incertains (0, 1 et 2)
Nombre d'énoncés	0/84	12/84	23/84	21/84	13/84
Fréquence des énoncés	0%	14.28%	27.38%	25%	11.90%

Tableau 3.43. Nombre et fréquence des énoncés pour lesquels les pratiques évaluatives des auditeurs francophones divergent de façon significative (IQR entre 2 et 4) pour chacune des catégories entre 1 et 5.

Pour notre repérage des indices suprasegmentaux et conversationnels marqueurs de la voix de la certitude ou de l'incertitude nous limiterons notre analyse acoustique aux énoncés jugés « très certains », « certains » et « très incertains » ; énoncés pour lesquels nous avons observé une pratique évaluative convergente (IQR entre 0 et 2) ou une pratique évaluative divergente (IQR entre 2 et 4) chez les auditeurs francophones. Il s'agit donc de 7 énoncés sur 84 (8.33%) jugés « assertifs » avec un score entre 7 et 10 et un IQR entre 0 et 2, 3 énoncés sur 84 (3.57%) jugés « non assertifs » avec un score entre 0 et 2 et un IQR entre 0 et 2, 12 énoncés sur 84 (14.28%) jugés « assertifs » (scores entre 7 et 10 et IQR entre 2 et 4) et 13 énoncés sur 84 (15.47%) jugés

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

« non assertifs » (scores entre 0 et 2 et IQR entre 2 et 4). Pour alléger la lecture des résultats nous adopterons la convention suivante pour décrire le phénomène de convergence ou de divergence des auditeurs sur les énoncés jugés « assertifs » ou « non assertifs » : A_CONV pour énoncés perçus comme « assertifs » avec IQR entre 0 et 2, NA_CONV pour les énoncés perçus comme « non assertifs » avec IQR entre 0 et 2, A_DIV pour énoncés jugés « assertifs » avec IQR entre 2 et 4 et NA_DIV pour énoncés perçus comme « non assertifs » avec IQR entre 2 et 4. . Lors de l'analyse instrumentale le repérage des traits suprasegmentaux portera donc sur les énoncés suivants : A_CONV (E19, E72, E31, E23, E46, E26, E37) ; NA_CONV (E62, E64, E53) ; A_DIV (E14, E18, E75, E16, E08, E05, E77, E45, E35, E39, E60, E50) et NA_DIV (E20, E34, E06, E79, E76, E22, E25, E07, E66, E43, E58, E81, E68). La transcription de ces énoncés est disponible dans le volume des annexes (Tests perceptifs, document 1).

Les calculs effectués auprès de la population non francophone sont recensés dans les tableaux 3.44 à 3.48. ci-dessous.

Énoncés (Score : 9- 10)	Moyenne Scores FSL	IQR = 0.5	IQR = 1	IQR = 1.25	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.25	IQR = 2.50	IQR = 2.75	IQR = 3	IQR = 3.25	IQR = 3.5	IQR = 4
E19 (A)	9.19	x												
Nombre d'énoncés	1/84	1/1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fréquence des réponses	1.19%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau 3.44. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs non francophones. Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Très certains » : score entre 9 et 10.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (Scores : 7-8)	Moyenne Scores FSL	IQR = 0.5	IQR = 1	IQR	IQR	IQR	IQR	IQR	IQR	IQR	IQR	IQR	IQR	IQR
				= 1.25	= 1.5	= 1.75	= 2	= 2.25	= 2.50	= 2.75	= 3	= 3.25	= 3.5	= 4
E50 (A)	8.76				x									
E23 (A)	8.47		x											
E26 (A)	8.47		x											
E72 (A)	8.25					x								
E31 (A)	8.14						x							
E46 (A)	8.04								x					
E16 (C)	7.85						x							
E09 (A)	7.8						x							
E75 (A)	7.65						x							
E29 (C)	7.61										x			
E49 (C)	7.61				x									
E05 (C)	7.57										x			
E77 (A)	7.55								x					
E59 (B)	7.33						x							
E45 (B)	7.19						x							
E83 (B)	7.15					x								
E73 (C)	7.1				x									
E37 (A)	7.09				x									
E21 (A)	7				x									
Nombre d'énoncés	19/84	0/19	2/19	0/19	5/19	2/19	6/19	1/19	1/19	0/19	2/19	0/19	0/19	0/19
Fréquence des réponses	22.61%	0%	10.52 %	0%	26.31 %	10.52 %	31.57 %	5.26	5.26%	0%	10.52 %	0%	0%	0%

Tableau 3.45. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs non francophones.
Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Certains » : score entre 7 et 8.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (Scores : 5-6)	Moyenne Scores FSL	IQR = 0.5	IQR = 1	IQR = 1.25	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.25	IQR = 2.50	IQR = 2.75	IQR = 3	IQR = 3.25	IQR = 3.5	IQR = 4
E14 (A)	6.95						x							
E17 (A)	6.95								x					
E71 (B)	6.9										x			
E57 (A)	6.9						x							
E54 (A)	6.85		x											
E18 (A)	6.8												x	
E13 (C)	6.8						x							
E08 (C)	6.76										x			
E35 (A)	6.76						x							
E74 (B)	6.7			x										
E51 (B)	6.61				x									
E38 (C)	6.57		x											
E47 (C)	6.52		x											
E41 (A)	6.4										x			
E60 (A)	6.33								x					
E52 (C)	6.33						x							
E69 (A)	6.3									x				
E56 (C)	6.28										x			
E32 (B)	6.23		x											
E67 (A)	6.2										x			
E39 (A)	6.19										x			
E40 (C)	6.14		x											
E78 (A)	6.1						x							
E84 (C)	6.05						x							
E27 (A)	6						x							
E36 (B)	6						x							
E70 (C)	5.95											x		
E28 (B)	5.95						x							
E02 (C)	5.85													x
E22 (B)	5.8								x					
E33 (B)	5.76				x									
E12 (B)	5.76						x							
E82 (C)	5.75									x				
E03 (C)	5.71								x					
E48 (B)	5.66						x							
E10 (B)	5.57								x					
E15 (B)	5.47		x											
E30 (B)	5.42						x							
E80 (B)	5.3									x				
E11 (A)	5.28										x			
E61 (B)	5.25						x							
E55 (C)	5.23										x			
E68 (C)	5.2						x							

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

E79 (C)	5										x			
E76 (B)	5									x				
Nombre d'énoncés	45/84	0/45	6/45	1/45	2/45	0/45	15/45	1/45	5/45	4/45	8/45	1/45	1/45	1/45
Fréquence des réponses	53.57%	0%	13.33%	2.22%	4.44%	0%	33.33%	2.22%	11.11%	8.88%	17.77%	2.22%	2.22%	2.22%

Tableau 3.46. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs non francophones. Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Relativement certains » : score entre 5 et 6.

Énoncés (Scores : 3-4)	Moyenne Scores FSL	IQR = 0.5	IQR = 1	IQR = 1.25	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.25	IQR = 2.50	IQR = 2.75	IQR = 3	IQR = 3.25	IQR = 3.5	IQR = 4
E65 (C)	4.95						x							
E42 (B)	4.95						x							
E66 (B)	4.85						x							
E04 (B)	4.52						x							
E58 (B)	4.52												x	
E34 (C)	4.52		x											
E62 (B)	4.45										x			
E64 (A)	4.4										x			
E63 (C)	4.35			x										
E81 (B)	4.35										x			
E44 (B)	4.23						x							
E20 (C)	4.19										x			
Nombre d'énoncés	12/84	0/12	1/12	1/12	0/12	0/12	5/12	0/12	0/12	0/12	4/12	0/12	1/12	0/12
Fréquence des réponses	14.28%	0%	8.33%	8.33%	0%	0%	41.66%	0%	0%	0%	33.33%	0%	8.33%	0%

Tableau 3.47. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs non francophones. Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Relativement incertains » : score entre 3 et 4.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

Énoncés (Scores : 0-2)	Moyenne Scores FSL	IQR = 0.5	IQR = 1	IQR = 1.25	IQR = 1.5	IQR = 1.75	IQR = 2	IQR = 2.25	IQR = 2.50	IQR = 2.75	IQR = 3	IQR = 3.25	IQR = 3.5	IQR = 4
E01 (A)	2.38								x					
E24 (C)	3.71						x							
E43 (C)	3.57										x			
E53 (C)	3.4												x	
E25 (B)	3.28										x			
E06 (B)	3.23								x					
E07 (C)	1.61								x					
Nombre d'énoncés	7/84	0/7	0/7	0/7	0/7	0/7	1/7	0/7	3/7	0/7	2/7	0/7	1/7	0/7
Fréquence des réponses	8.33%	0%	0%	0%	0%	0%	14.28 %	0%	42.85 %	0%	28.57 %	0%	14.28 %	0%

Tableau 3.48. Classement des énoncés selon le jugement perceptif des auditeurs non francophones. Calcul de la fréquence des réponses selon le degré de convergence ou de divergence des pratiques évaluatives de cette population pour les énoncés jugés « Très incertains » : scores entre 0 et 2.

Le tableau 3.49. ci dessous synthétise la fréquence de la dispersion observée dans le jugement perceptif des auditeurs non francophones (FSL) pour les quatre-vingt-quatre énoncés. Le jugement de la population non francophone est donc de manière significative convergent (IQR entre 0 et 2) pour 21 énoncés sur 84 soit 25% et divergent (IQR entre 3 et 4) pour 21 énoncés sur 84 soit 25%.

Dispersion observée dans le jugement perceptif des auditeurs francophones.	Nombre d'énoncés / Nombre total des énoncés	Fréquence
IQR entre 1et 2	21/84	25%%
IQR entre 2 et 3	43/84	51.19%%
IQR entre 3 et 4	21/84	25%

Tableau 3.49. Variation observée dans le jugement perceptif des auditeurs non francophones (FSL) pour chacun des énoncés. Fréquence des énoncés pour lesquels le jugement auditif des auditeurs converge ou diverge de manière significative.

Pour compléter cette analyse des résultats nous présentons dans les tableaux 3.50. et 3.51. ci-dessous, l'écart dans les pratiques évaluatives des auditeurs non francophones selon notre classement par catégorie de 1 à 5 du plus certain au moins certain.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

IQR compris entre 0 et 2	Énoncés très certains (9-10)	Énoncés certains (7-8)	Énoncés relativement certains (5-6)	Énoncés relativement incertains (3-4)	Énoncés très incertains (0, 1 et 2)
Nombre d'énoncés	1/84	9/84	9/84	2/84	0/84
Fréquence des énoncés	1.19%	10.71%	10.71%	2.38%	0%

Tableau 3.50. Nombre et fréquence des énoncés pour lesquels les pratiques évaluatives des auditeurs non francophones convergent (IQR entre 0 et 2) de façon significative pour chacune des catégories entre 1 et 5.

IQR compris entre 2 et 4	Énoncés très certains (9-10)	Énoncés certains (7-8)	Énoncés relativement certains (5-6)	Énoncés relativement incertains (3-4)	Énoncés très incertains (0, 1 et 2)
Nombre d'énoncés	0/84	10/84	36/84	10/84	7/84
Fréquence des énoncés	0%	11.90%	42.85%	11.90%	8.33%

Tableau 3.51. Nombre et fréquence des énoncés pour lesquels les pratiques évaluatives des auditeurs non francophones divergent de façon significative (IQR entre 2 et 4) pour chacune des catégories entre 1 et 5.

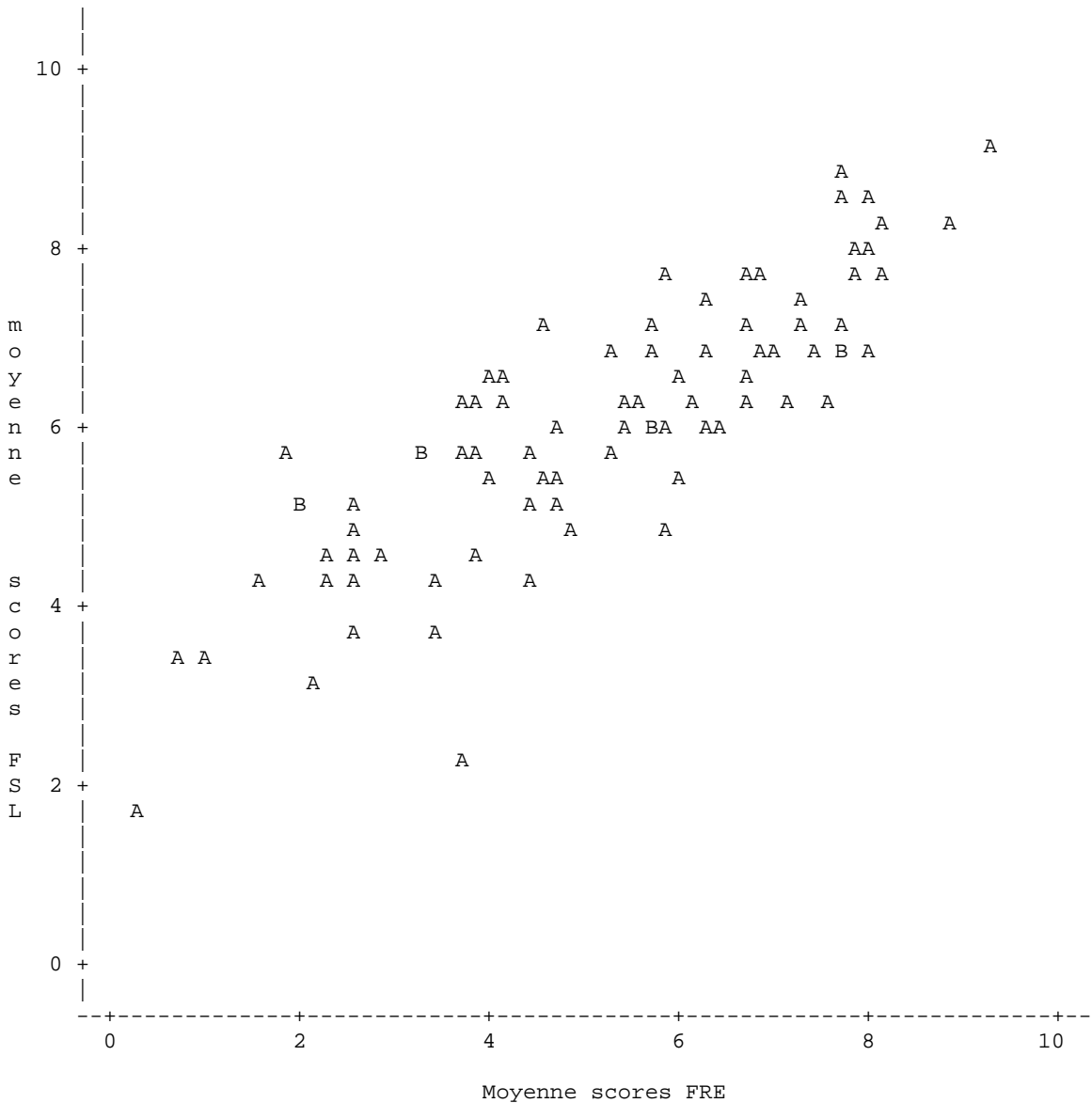
Il est intéressant de noter, comme mentionné lors de l'analyse comparative des résultats pour les deux populations prises isolément (cf. tableaux 3.24. à 3.31. supra p. 127-134), que le jugement perceptif de la population non francophone est moins assertif que celui des auditeurs francophones. Le taux de réponse le plus important (42.85%) pour les informateurs non francophones se situe dans la catégorie « relativement certain ». Néanmoins le jugement des informateurs est très divergent : IQR entre 2 et 4. Pour les auditeurs francophones les réponses sont mieux distribuées au sein des cinq catégories mais nous notons que pour la plupart des réponses le jugement des auditeurs est également très divergent envers les énoncés.

Néanmoins, indépendamment de l'écart entre les deux échantillons de population (FRE et FSL), la comparaison des moyennes des scores pour les quatre-vingt-quatre segments met en évidence une corrélation linéaire certaine entre le jugement perceptif des deux groupes. Le jugement perceptif des francophones et des non francophones tend à converger pour la plupart des énoncés, seules les valeurs attribuées diffèrent ; les francophones attribuent de manière

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

constante des valeurs plus basses pour chacun des énoncés. Le graphique 3.52. ci-dessous illustre cette corrélation linéaire entre les résultats fournis par les deux populations d'auditeurs.

Le graphique 3.52. confirme également les résultats, présentés plus haut (cf. supra p. 122), qui indiquaient une convergence des pratiques évaluatives des deux populations envers les énoncés E19 avec une moyenne de (9.24) pour les francophones et de (9.19) pour le groupe FSL et pour l'énoncé E07 avec une moyenne de (0.28) pour le groupe FRE et de (1.61) pour les non francophones.



Graphique 3.52. Moyenne des scores pour le groupe FSL et le groupe FRE. Légende : A = 1 obs, B = 2 obs, etc.
Légende : A = 1 obs, B = 2 obs, etc.

L'écart de (3) qui existe entre les deux groupes de moyennes corrobore les observations faites ci-dessus sur la tendance significative des non francophones à attribuer des valeurs plus hautes que la population francophone.

Le tableau 3.53. ci-dessous recense les divergences et les convergences observées dans les pratiques évaluatives des deux populations pour les différents énoncés proposés. Le recensement du nombre des observations dont le IQR s'échelonne entre (0 et 2) pour l'étude du consensus et entre (3 et 4) pour l'observation des divergences indique que les deux populations ont des pratiques évaluatives similaires à 29.76% et qu'il existe en fait très peu d'énoncés pour lesquels la population francophone a accordé des scores plus élevés que la population non francophone (4.76%). Ces résultats valident également les commentaires faits précédemment sur les pratiques évaluatives de la population FSL chez qui nous observons une dispersion moins importante dans la distribution de scores sur l'échelle 0-10 (c.f. graphiques 3.32. et 3.33., supra p. 135-136).

Divergences et consensus dans les jugements perceptifs des énoncés	FRE > FSL	FRE < FSL	FRE = FSL
Nombre d'énoncés	4/84	19/84	25/84
Nombre d'occurrences sur les 84 énoncés	4.76%	22.61%	29.76%

Tableau 3.53. Étude comparative de la convergence et de la divergence dans le jugement perceptif des énoncés chez les francophones et les non francophones.

Les calculs statistiques, dans le cadre de notre étude, sont utilisés comme une méthode d'investigation et de repérage des segments que nous souhaitons soumettre à l'analyse instrumentale. Suite aux observations consignées dans les graphiques et tableaux présentés dessus, il s'agit donc pour l'instant d'expliquer la configuration des observations et des variables et de faire des hypothèses sur la signification de la répartition et la fréquence des observations plus que d'affirmer des relations de causalité. Quand nous comparons en effet deux à deux les moyennes de plusieurs variables il s'agit en l'occurrence de définir si les différences observées sont hautement significatives, significatives ou non significatives pour le phénomène étudié.

3.2.5. Premières observations

Ainsi, nous avons apprécié jusqu'à présent, en probabilité, la déviation d'une variable par rapport à sa moyenne et dégagé à partir de ces probabilités certaines tendances pour le groupe FRE et le groupe FSL. Ce filtrage nous a permis également de trier et classer les énoncés, d'une part, selon leur caractère assertif et non assertif et, d'autre part, de repérer s'il y a consensus ou divergence dans les pratiques évaluatives envers ces mêmes énoncés.

Les tableaux 3.54., 3.55., 3.56., 3.57. et 3.58. ci-dessous synthétise les résultats présentés ci-dessus et permettent de dénombrer le nombre d'énoncés qui illustrent les phénomènes de convergence et de divergence dans le jugement perceptif des auditeurs francophones et non francophones.

Pratiques évaluatives	Auditeurs FRE Scores : 9-10 (Convergence)	Auditeurs FSL Scores : 9-10 (Convergence)	Auditeurs FRE Scores : 9-10 (Divergence)	Auditeurs FSL Scores : 9-10 (Divergence)
Nombre d'énoncés	1/84	1/84	0/84	0/84
Fréquence	1.19 %	1.19 %	0 %	0 %

Tableau 3.54. Étude comparative de la convergence (IQR entre 0 et 2) et de la divergence (IQR entre 2 et 4) dans le jugement perceptif des auditeurs FRE et FSL pour les énoncés jugés très certains (scores entre 9 et 10).

Étude comparative	Auditeurs FRE Scores : 7-8 (consensus)	Auditeurs FSL Scores : 7-8 (consensus)	Auditeurs FRE Scores : 7-8 (Divergence)	Auditeurs FSL Scores : 7-8 (Divergence)
Nombre d'énoncés	6/84	9/84	12/84	10/84
Fréquence	7.14%	10.71%	14.28%	11.90%

Tableau 3.55. Étude comparative de la convergence (IQR entre 0 et 2) et de la divergence (IQR entre 2 et 4) dans le jugement perceptif des auditeurs FRE et FSL pour les énoncés jugés très certains (scores entre 7 et 8).

Étude comparative	Auditeurs FRE Scores : 5-6 (consensus)	Auditeurs FSL Scores : 5-6 (consensus)	Auditeurs FRE Scores : 5-6 (Divergence)	Auditeurs FSL Scores : 5-6 (Divergence)
Nombre d'énoncés	3/84	9/84	23/84	36/84
Fréquence	3.57%	10.71%	27.38%	42.85%

Tableau 3.56. Étude comparative de la convergence (IQR entre 0 et 2) et de la divergence (IQR entre 2 et 4) dans le jugement perceptif des auditeurs FRE et FSL pour les énoncés jugés très certains (scores entre 5 et 6).

Étude comparative	Auditeurs FRE Scores : 3-4 (consensus)	Auditeurs FSL Scores : 3-4 (consensus)	Auditeurs FRE Scores : 3-4 (Divergence)	Auditeurs FSL Scores : 3-4 (Divergence)
Nombre d'énoncés	2/84	2/84	21/84	10/84
Fréquence	2.38%	2.38%	25%	11.90%

Tableau 3.57. Étude comparative de la convergence (IQR entre 0 et 2) et de la divergence (IQR entre 2 et 4) dans le jugement perceptif des auditeurs FRE et FSL pour les énoncés jugés très certains (scores entre 3 et 4).

Étude comparative	Auditeurs FRE Scores : 0-2 (consensus)	Auditeurs FSL Scores : 0-2 (consensus)	Auditeurs FRE Scores : 0-2 (Divergence)	Auditeurs FSL Scores : 0-2 (Divergence)
Nombre d'énoncés	3/84	0/84	13/84	7/84
Fréquence	3.57 %	0 %	11.90%	8.33%

Tableau 3.58. Étude comparative de la convergence (IQR entre 0 et 2) et de la divergence (IQR entre 2 et 4) dans le jugement perceptif des auditeurs FRE et FSL pour les énoncés jugés très certains (scores entre 0 et 2).

Ces résultats montrent que les pratiques évaluatives de la population francophone et de la population non francophone convergent de manière significative pour les énoncés jugés très certains et certains (scores entre 7 et 10). La fréquence des réponses est en effet très voisine. Nous recensons, pour la population francophone, sept énoncés sur quatre-vingt-quatre soit 8.33% et, pour la population non francophone, dix énoncés sur quatre-vingt-quatre soit 11.90%. Nous observons le même phénomène pour le jugement perceptif de la population non francophone envers les énoncés jugés certains avec une fréquence de 10.71%. Notons le même phénomène de convergence chez les deux populations pour les énoncés relativement incertains (scores entre 3 et 4) et très incertains (scores entre 0 et 4). Nous recensons, pour les auditeurs francophones, cinq énoncés sur quatre-vingt-quatre soit 5.95% et pour les auditeurs non francophones deux énoncés sur quatre-vingt-quatre soit 2.38%.

Il convient de noter de plus que les pratiques évaluatives des deux populations divergent, et se dispersent davantage au sein des deux populations prises isolément, pour les énoncés jugés relativement certains (scores entre 5 et 6). Nous recensons vingt-trois énoncés sur quatre-vingt-quatre soit 27.38% pour la population FRE (avec IQR entre 2 et 3) et trente six énoncés sur quatre-vingt-quatre soit 42.86% pour la population FSL (avec IQR entre 2 et 4). Cette observation conforte les remarques déjà faites lors de l'étude statistique de la variabilité dans le jugement perceptif des auditeurs pour cette catégorie d'énoncés. Cf. supra p. 143 et 149. Il sera intéressant d'examiner, dans une étude ultérieure, si dans la catégorie des énoncés jugés relativement certains (scores entre 5 et 6) les indices linguistiques, suprasegmentaux et conversationnels sont marqués formellement ou implicitement dans l'acte énonciatif pour vérifier une corrélation éventuelle entre la perception d'un indice et sa réalisation formelle ou implicite dans l'énoncé.

Ainsi, l'étude de la variation du jugement perceptif des auditeurs, les deux populations prises isolément, nous a permis de filtrer les énoncés jugés très certains, certains et très incertains et de constituer un sous-corpus d'observables pour notre étude détaillée de la valeur illocutoire des éléments linguistiques, suprasegmentaux et conversationnels marqueurs de la modalité assertive. Comme mentionné plus haut, nous limiterons notre analyse instrumentale aux énoncés jugés représentatifs de la voix de la certitude et de l'incertitude par les auditeurs francophones. Nous pensons en effet que les résultats obtenus auprès de la population non francophone nous ont servi davantage à titre exploratoire. Néanmoins, l'échantillon de la population FSL est trop faible pour considérer les résultats statistiques comme significatifs et représentatifs de cette population.

La difficulté à percevoir le caractère assertif d'un énoncé à l'oreille nous incite à étudier à ce point de notre investigation si la perception de l'acte de persuasion pourrait être corrélée aux énoncés de nos trois locuteurs et par conséquent à la voix d'un locuteur.



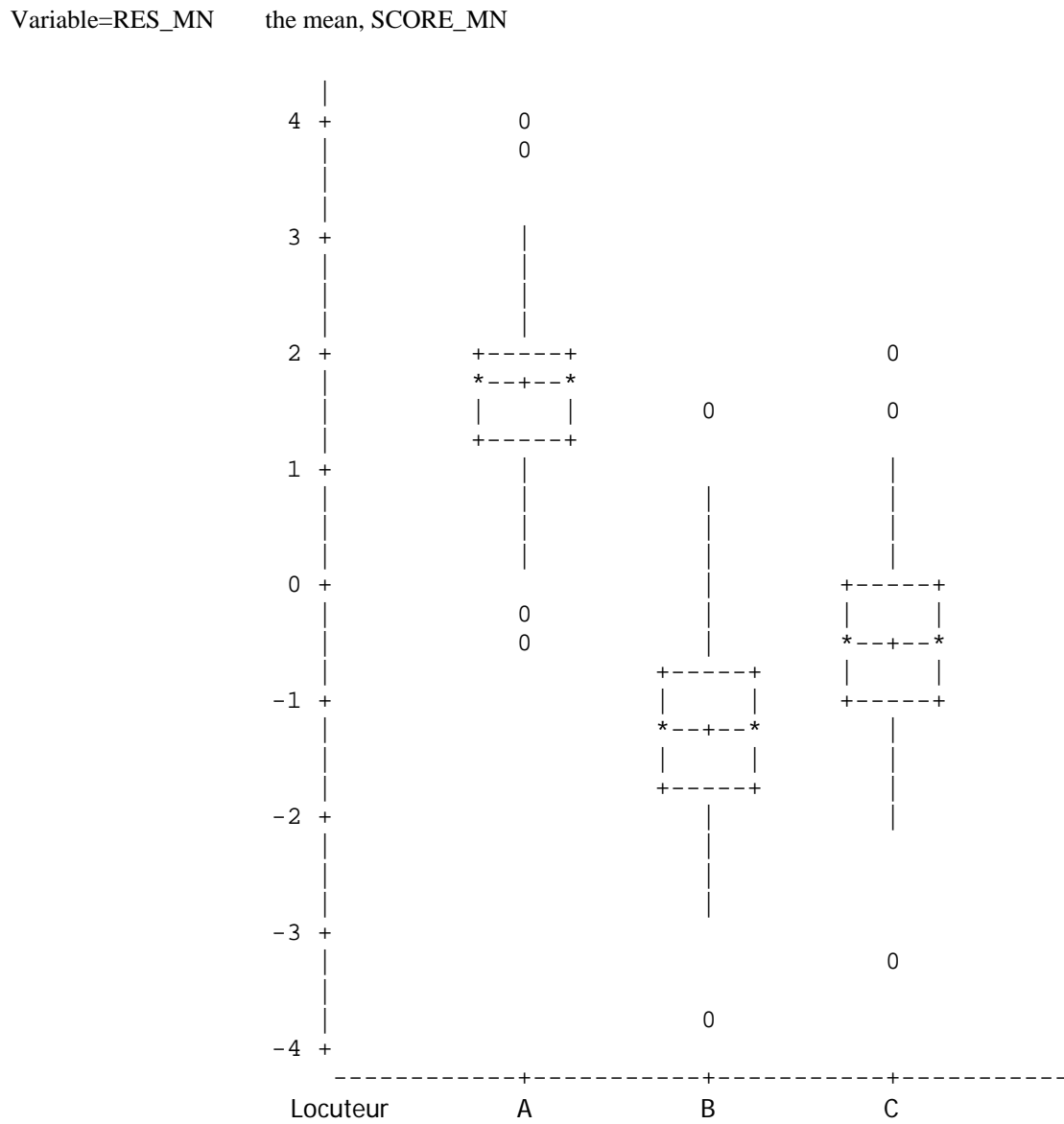
3.4. ÉTUDE DE LA PERCEPTION DE LA VOIX DE LA CERTITUDE CHEZ A, B ET C

À partir des calculs statistiques explicités dans la section 3.3. (cf. supra p. 110), nous avons étudié la corrélation entre les scores obtenus pour chacun des énoncés des locuteurs A, B et C et les réponses des informateurs. En d'autres termes, nous cherchons à savoir s'il existe une corrélation entre le jugement porté sur la voix de la certitude et les phonostyles d'un locuteur qui pourraient être perçus comme marqueurs de l'acte d'assertion. Sur le plan statistique, il s'agit d'observer comment un changement de la variable X (locuteur) entraîne un changement concomitant de la variable Y (perception de la voix de la certitude).

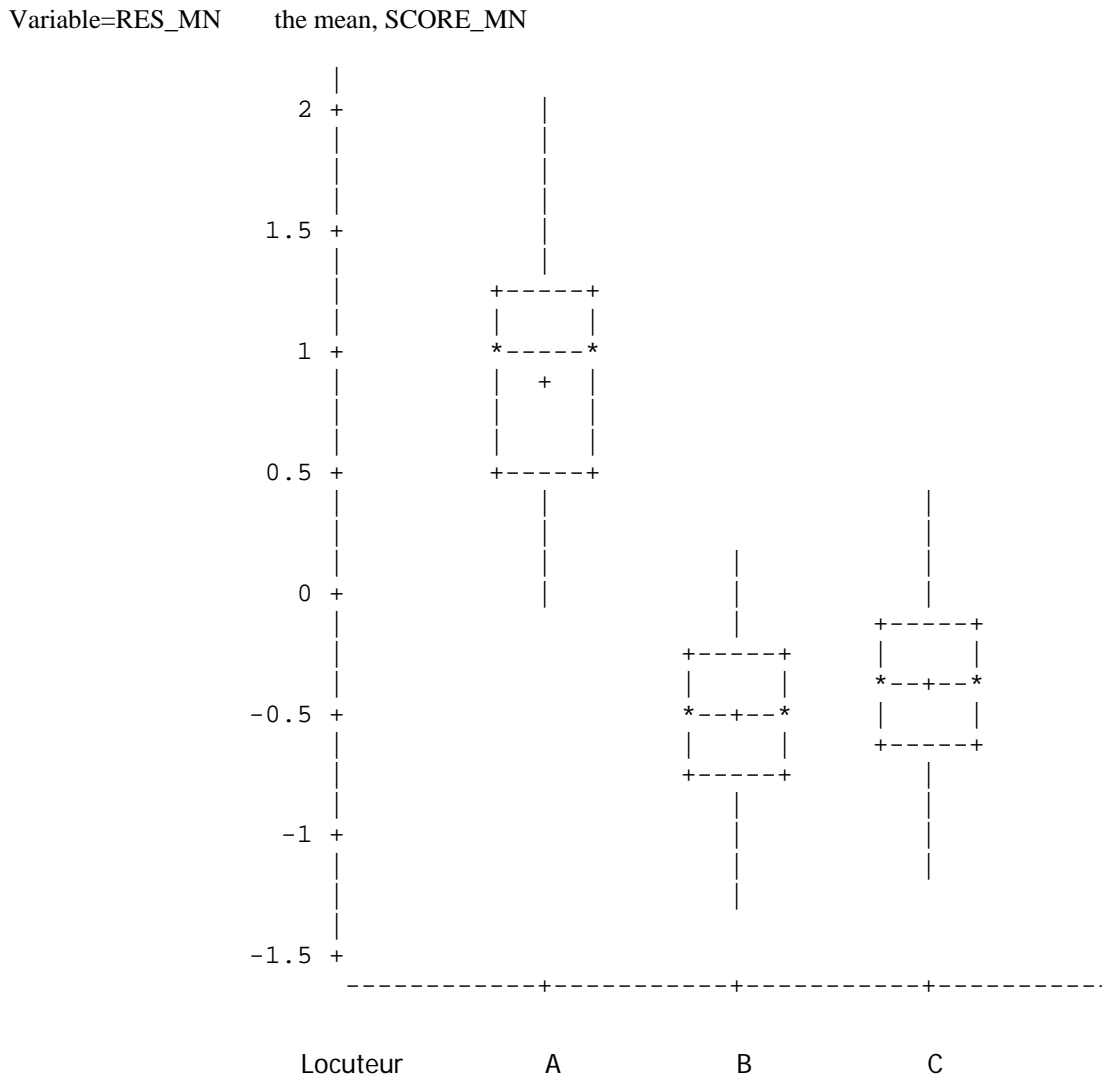
Pour mesurer l'écart entre les scores attribués à chacun des énoncés par les différents informateurs FRE et FSL nous avons pondéré les moyennes obtenues pour chaque énoncé pour chaque auditeur, calculer la moyenne pondérée de chaque locuteur et comparer ces moyennes. Ainsi, pour chaque combinaison (*informateur i, locuteur k*) nous avons calculé une moyenne des combinaisons (*informateur i, locuteur k*). Les résultats obtenus mettent en valeur les relations qui existent entre la perception de la voix de la certitude chez chacun des trois locuteurs A, B et C et les informateurs FRE et FSL ainsi que les différences de comportement qui existent entre les deux groupes.

Les graphiques 3.59. et 3.60. ci-dessous nous permettent de visualiser la variance des résultats pour chacun des trois locuteurs au sein du groupe FRE et FSL. Le pointage des couples est représenté par une boîte dont les extrémités correspondent aux observations extrêmes des quartiles $Q1 = 25\%$ et $Q3 = 75\%$. De plus, la distance entre les extrémités des boîtes correspond à l'espace semi-interquartile ($Q = Q3 - Q1$) où $Q1$ et $Q3$ sont mesurés à partir de la médiane (0) indiquée par la médiane à l'intérieur des boîtes. Les lignes de prolongement renvoient aux valeurs extrêmes attribuées. Les bornes supérieures de ces lignes indiquent la distribution des valeurs pour chacun des locuteurs selon la population examinée.

Les graphiques 3.59. et 3.60. illustrent ainsi la différence significative qui existe entre la moyenne des scores pour A et la moyenne des scores pour les locuteurs B et C au sein des deux populations.



Graphique 3.59. Comparaison des moyennes obtenues pour chaque énoncé et pour chaque locuteur dans le groupe FRE.



Graphique 3.60. Comparaison des moyennes obtenues pour chaque énoncé et pour chaque locuteur dans le groupe FSL

Les résultats visualisés sur ces graphiques ont été confirmés par un test ANOVA dans lequel nous avons confronté l'hypothèse nulle H_0 selon laquelle les moyennes des trois locuteurs sont identiques ($H_0 : \text{Locuteur A} = \text{Locuteur B} = \text{Locuteur C}$) à l'hypothèse H_a pour laquelle au moins deux des moyennes sont différentes. La valeur de p obtenue pour l'hypothèse H_a est inférieure à 0.0001 ($p < 0.0001$). Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle.

Ainsi, le calcul de la moyenne pondérée des scores obtenus pour chacun des locuteurs nous fournit un indice sur le jugement perceptif des deux populations FRE et FSL sur les trois

locuteurs. L'écart semi-interquartile des scores pour chaque groupe d'auditeurs permet de mesurer la dispersion des scores et en conséquence les divergences et convergences au sein d'un groupe et entre les deux groupes pour chacun des énoncés. L'intégralité des calculs effectués pour chacun des locuteurs A, B et C en vue des tests ANOVA est recensé dans le volume d'annexes (tests perceptifs, documents 11, 12 et 13).

Les tableaux 3.61. et 3.62. ci-dessous synthétisent les données que nous avons jugées significatives après la lecture des résultats recensés dans les tableaux 3.20. à 3.23. (cf. supra p. 124-125).

Locuteurs	Nombre d'informateurs	Moyenne des scores	Écart-type	Espace semi-interquartile (Q= Q3-Q1)	Distribution entre valeurs extrêmes
Loc. A	258	1.62	0.66	0.82	4.47
Loc. B	258	-1.21	0.74	1.06	5.05
Loc. C	258	-0.50	0.72	0.92	5.24

Tableau 3.61. Comparaison des moyennes des scores et des écarts-type pour les locuteurs A, B et C pour le groupe FRE.

Locuteurs	Nombre d'informateurs	Moyenne des scores	Écart type	Espace semi-interquartile (Q= Q3-Q1)	Distribution entre valeurs extrêmes
Loc. A	21	0.88	0.59	0.78	2
Loc. B	21	-0.53	0.41	0.56	1.44
Loc. C	21	-0.35	0.39	0.50	1.46

Tableau 3.62. Comparaison des moyennes des scores et des écarts-type obtenus pour les locuteurs A, B et C pour le groupe FSL.

Les résultats de l'analyse factorielle et des tests de variance (ANOVA) nous permet d'inférer qu'il y a consensus pour évaluer la voix de la locutrice A comme plus assertive voire persuasive au sein des deux groupes. La distribution des écarts entre les valeurs extrêmes (valeur maximale et minimale) attribuées reflète des différences significatives de jugement au sein de la population FRE avec une distribution de (4.47) pour la locutrice A, (5.05) pour la locutrice B et (5.24) pour le locuteur C. Pour la population FSL cette distribution est beaucoup plus réduite avec (2) pour la locutrice A, (1.44) pour la locutrice B et (1.46) pour le locuteur C.

De plus, les écarts semi-interquartiles se situent tous en dessous de (1) sauf pour la locutrice B dans le groupe FRE. La distribution des distances semi-interquartiles nous permet donc d'inférer que les pratiques évaluatives des deux populations convergent pour évaluer la locutrice A comme le locuteur le plus assertif. La dispersion des scores observée chez les francophones et les non francophones envers la locutrice B illustre des pratiques évaluatives plus incertaines qui nous incite à étudier la fonction que jouent les éléments suprasegmentaux et pragmatiques et leur distribution dans les énoncés de B.

Par ailleurs, les résultats des graphiques 3.59. et 3.60. confirment les résultats déjà observés dans les graphiques 3.32. et 3.33. commentés plus haut (cf. supra p. 135-136) : la dispersion des scores, pris individuellement au sein de la population francophone, est supérieur à celui de la population non francophone. La distribution des moyennes pour la population FRE reste importante et s'échelonne entre (0 et 3) pour la locutrice A, (-3 et +1) pour la locutrice B et (-2 et +1) pour le locuteur C. Pour la population FSL, la distribution est plus réduite et s'étale entre (0 et +2) pour la locutrice A, (-1.5 et 0) pour la locutrice B et (-1 et 0.5) pour le locuteur C.

Sur les graphiques 3.59. et 3.60., la distribution des écarts semi-interquartiles diffère également au sein des deux populations. La population FSL tend en effet à évaluer systématiquement les énoncés comme « assez certain » et semble éviter les scores extrêmes élevés (7, 8, 9 et 10) ou bas sur l'échelle d'évaluation (0, 1 et 2) qui caractérisent les énoncés « très certains et certains » et les énoncés « très incertains ». La dispersion plus réduite des moyennes pour chacun des énoncés dans le groupe FSL corrobore l'hypothèse selon laquelle la population non francophone est moins assertive dans sa pratique évaluative de la voix de la certitude dans le discours spontané. Pouvons-nous attribuer ce manque d'assertivité à une déficience à décoder et reconnaître certains marqueurs linguistiques et pragmatiques chez la population non francophone? Cette hypothèse conforterait alors la thèse de Moeschler sur les contraintes discursives et sur la nécessité de mettre en place les moyens heuristiques qui permettront de caractériser les principes de reconnaissance discursifs constitutifs d'une compétence de communication.

« Être capable d'interpréter un discours signifie être capable de satisfaire les contraintes d'interprétation posées par le discours, de même qu'être capable de contribuer à une interaction (c'est-à-dire enchaîner sur un discours) signifie être capable de satisfaire les contraintes d'enchaînement imposées par le discours antérieur. » (Moeschler, 1985 : 14)

Ainsi, la moyenne des scores pour chacun des locuteurs, consignée dans les tableaux 3.61. et 3.62. (cf. supra p. 158), et plus précisément la valeur positive de la moyenne de la locutrice A (1.62 pour FRE) et (0.88 pour FSL), corrobore l'hypothèse selon laquelle la locutrice A et les énoncés de la locutrice A sont perçus comme les plus représentatifs du marqueur de la modalité assertive par les deux groupes d'auditeurs FRE et FSL. Le consensus au sein des deux populations est suffisamment significatif pour que nous cherchions à identifier et à décrire la valeur illocutoire des marqueurs prosodiques présents dans le discours de A dans les échanges qui sont perçus, chez cette locutrice, comme représentatif de la voix de la certitude et de l'incertitude.

De plus, la comparaison des moyennes entre les trois locuteurs A, B et C montre qu'il est moins aisé pour la population FSL d'apprécier une différence significative entre les énoncés de B et C. L'écart entre la moyenne de B et la moyenne de C au sein de cette population est en effet moins important (-0.53) pour B et (-0.35) pour C. Pour la population FRE, l'écart entre les moyennes des locuteurs B et C est légèrement significatif (-1.21 pour F2b) et (-0.50) pour C.

Ainsi, les résultats des tests perceptifs nous ont permis de délimiter les échantillons représentatifs des énoncés sur lesquels il y a convergence ou divergence d'opinion par rapport au locuteur A, B et C, et sur lesquels nous effectuerons une analyse acoustique afin d'étudier les phonostyles, qui chez A sont perçus comme les indices de la voix de la certitude et chez B comme marque de l'incertitude.



3.5. ÉTUDE D'UN MARQUEUR D'IDENTITÉ TEL QUE LE SEXE SUR LA PERCEPTION DE LA VOIX DE LA CERTITUDE

Les travaux de Scherer et collaborateurs (1974c, 1978, 1979) en psycholinguistique, ont décrit l'importance du rôle joué par les marqueurs d'identité tels que le genre, l'âge et l'ethnie culturelle sur la perception des éléments vocaux dans les discours oraux spontanés. Ces études révèlent en effet que l'émetteur d'un message oriente son discours en fonction de l'âge et du genre de l'interlocuteur. Dans ses travaux, Abercrombie (1967) propose une typologie des marqueurs d'identité qui sera reprise et affinée par John Laver et Peter Trudgill (1979 : 3). Dans cette typologie Abercrombie classe les marqueurs d'identité en trois catégories :

- « The group markers » parce qu'il renvoie à l'appartenance à une région ou à un groupe social,
- « The individual markers » qui caractérisent l'individu,
- « The affective markers » parce qu'il indique les divers changements émotionnels de l'individu.

Pierre Léon également décrit l'incidence significative des marqueurs d'identité tels que l'âge et le sexe dans ses travaux en phonostylistique :

« la variation individuelle est généralement motivée et relève de l'indice. Elle est d'origine physiologique (indices d'âge ou de sexe) ; psychophysiologique (indices émotifs) ; pathologique (indices de dysphonie causés par un mal fonctionnement des cordes vocales ; indices de nasonnement dus à une division palatine) ; psychopathologiques (indices de zéaiement, de bégaiement) ; etc. » (1993 : 185)

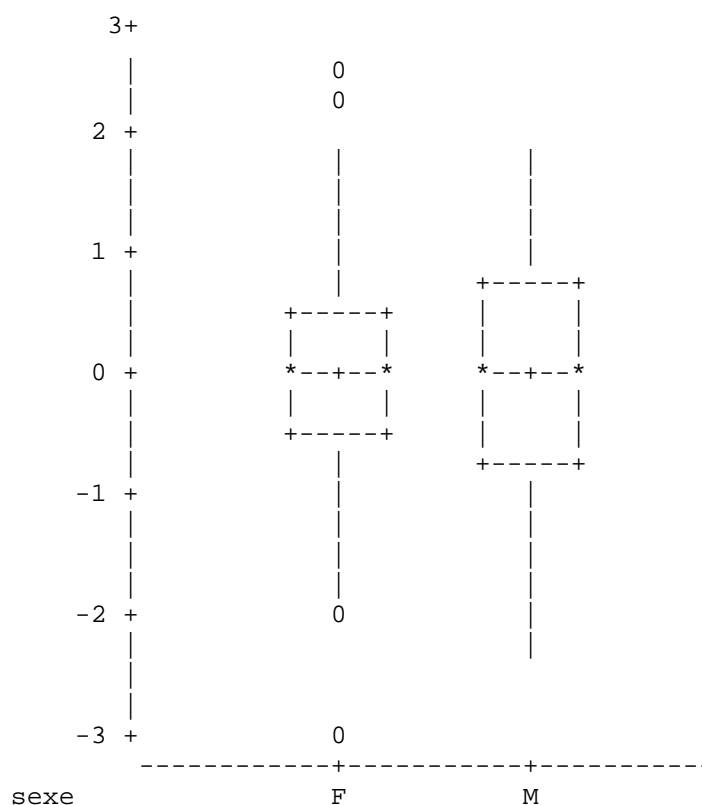
Les travaux auxquels il réfère et, qui sont cités ci-dessous, montrent que la voix véhicule non seulement des émotions, mais que par exemple la mélodie montante des voix féminines est perçue comme un indice de l'incertitude et celui de la certitude par la mélodie descendante Lakoff (1975), Candace Séguinot (1979), Bolinger (1986), James et al (1989) cités par Léon (1993) également. Mora (1990) conteste ces observations et indique que la perception de la corrélation entre intonation et certitude serait due non pas au sexe mais à la classe sociale et plus particulièrement aux rapports de domination entre locuteurs. Scherrer (1979 : 191) pour sa part examine le rapport entre l'assertivité et le caractère extraverti d'un individu. Dans son étude des

marqueurs d'identité il décrit de nombreuses recherches menées dans ce domaine et les techniques de recherche adoptées en fonction du cadre théorique dans lesquelles elles s'insèrent.

La plupart des recherches que nous venons de citer s'accordent pour dire que la perception d'une émotion ou d'une attitude chez un locuteur est motivée soit par l'âge, soit par le sexe soit par des marqueurs pragmatiques incorporés à l'énoncé lui-même tels que les rapports de places et de faces. Les recherches n'indiquent néanmoins pas clairement quels sont les marqueurs linguistiques, psychologiques d'identité qui caractérisent la voix de la certitude et de l'incertitude. Ces recherches sur le rôle des marqueurs d'identité sur la perception d'émotions et d'attitudes nous ont donc incité à mesurer, dans notre étude par des calculs statistiques, l'incidence du marqueur du sexe sur les pratiques évaluatives de nos informateurs.

À partir de la moyenne pondérée obtenue selon les opérations statistiques explicitées dans ce chapitre en 3.3.3. (cf. supra p. 112), nous avons étudié la corrélation éventuelle entre les valeurs attribuées à chacune des quatre-vingt-quatre énoncés et la distribution des scores selon le sexe des informateurs. Les graphiques 3.63. et 3.66. ci-dessous montrent que les pratiques évaluatives diffèrent très peu entre les informateurs masculins et les informateurs féminins au sein des deux populations.

Variable=MEAN_RES the mean, RES_QST



Graphique 3.63. Comparaison de la distribution des écarts à la moyenne selon le sexe des auditeurs pour le groupe FRE. Informateurs féminins (n=224) et informateurs masculins (n=34).

L'intégralité des calculs effectués pour mesurer l'incidence de la catégorie du sexe sur le jugement perceptif des informateurs francophones et non francophones en vue des tests ANOVA est recensé dans le volume d'annexes (Tests perceptifs, documents 14. et 15). Le tableau 3.64. ci-dessous illustre les données jugées significatives après lecture des données du graphique 3.63. sur le jugement auditif des informateurs masculins et féminins francophones.

Informateurs	Nombre d'informateurs	Moyenne des scores	Écart-type	Espace semi-interquartile (Q= Q3-Q1)	Distribution entre valeurs extrêmes
Féminins	224	-0.01	0.75	0.99	5.33
Masculins	34	-0.04	0.88	1.33	3.90

Tableau 3.64. Comparaison de la moyenne des scores, des écarts-type pour les auditrices et les auditeurs francophones.

CHAPITRE 3. OUTILS DE MESURE : LES TESTS PERCEPTIFS

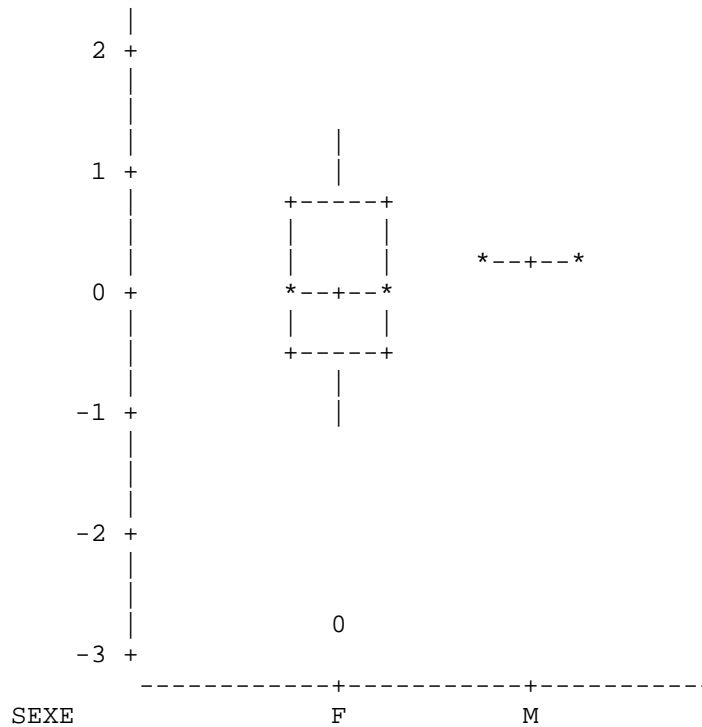
L'observation des résultats nous permet de dire que la distribution des scores est significativement plus importante chez les auditrices francophones avec une valeur de (5.33) et de (3.90) pour la population masculine. Cette distribution plus étendue au sein de la population féminine, peut être corrélée à une tendance du groupe féminin à attribuer des valeurs plus dispersées que la population masculine. L'écart semi-interquartile est en revanche plus réduit chez les auditrices que chez les auditeurs francophones avec un Q égale à 0.996799 pour les auditrices et un Q égale à 1.332994 pour les auditeurs francophones. L'écart semi-interquartile de la population féminine nous permet d'inférer qu'il y existe une certaine convergence dans le jugement féminin dans la perception de la certitude ou de l'incertitude indépendamment d'un écart plus important dans les scores attribués.

La taille de l'échantillon d'auditeur masculin non francophone (1) ne nous permet pas de comparer les résultats entre les deux groupes FRE et FSL. Les résultats obtenus sont recensés dans le tableau 3.65. et le graphique 3.66. ci-dessous.

Informateurs	Nombre d'informateurs	Moyenne des scores	Écart-type	Espace semi-interquartile (Q = Q3-Q1)	Distribution entre valeurs extrêmes
Féminins	20	-0.01	0.92	1.27	4
Masculins	1	-0.34		0	0

Tableau 3.65. Comparaison de la moyenne des scores, des écarts-type pour les auditrices et les auditeurs non francophones.

Variable=MEAN_RES the mean, RES_QST



Graphique 3.66. Comparaison de la distribution des écarts à la moyenne selon le sexe des auditeurs pour le groupe FSL.

Les résultats illustrés sur les graphiques 3.61. et 3.64. ont été confirmés par un test ANOVA dans lequel nous avons confronté l'hypothèse nulle selon laquelle les moyennes des auditeurs masculins et féminins sont identiques ($H_0 : \text{Informateur } F = \text{Informateur } M$) à l'hypothèse H_a pour laquelle les moyennes sont différentes. Pour la population francophone, la valeur de p obtenue pour l'hypothèse H_a est égale à 0.8485 avec ($p > 0.0001$). Nous ne pouvons donc pas rejeter l'hypothèse nulle. Un deuxième test appelé "Tukey grouping" a conforté ces résultats. Les moyennes obtenues pour les 224 informateurs féminins (-0.01368) et 34 informateurs masculins (-0.04096) sont suffisamment proches pour rejeter l'hypothèse de l'incidence significative du sexe sur le jugement perceptif de la population francophone. Il en est de même pour la population non francophone pour laquelle nous avons obtenu également une valeur p de 0.8485 avec ($p > 0.0001$) lors d'un test ANOVA. Les moyennes de (-0.0124) pour les auditrices non francophones et de (-0.3448) pour l'auditeur non francophone obtenues après le test de Tukey ont également conforté les résultats du test ANOVA.

En conclusion, nous pouvons dire que l'analyse perceptive et statistique, qui font partie des outils d'investigation de l'approche psycholinguistique, nous ont permis de décrire, mesurer et évaluer les pratiques évaluatives de la population francophone et parallèlement d'observer certaines tendances évaluatives chez la population non francophone envers les échanges sélectionnés pour les tests perceptifs afin de classer ces échanges selon le critère « assertif » ou « non assertif ».

3.6. REMARQUES CONCLUSIVES SUR L'ANALYSE PERCEPTIVE

Ainsi, à la lecture des résultats statistiques, la première étape de notre méthode d'investigation a permis de poser certaines pistes de réflexion sur le jugement perceptif de deux groupes de population sur le phénomène étudié. Elle a facilité le repérage, en corrélation à ce jugement, des énoncés pour lesquels les pratiques évaluatives des deux populations étudiées convergent ou au contraire divergent. L'analyse acoustique menée, d'une part, sur la totalité des énoncés et d'autre part, sur les énoncés jugés assertifs ou non assertifs, et pour lesquels nous observons soit une convergence soit une divergence dans les pratiques évaluatives de la population francophone permettra d'apporter certains éclairages sur les éléments suprasegmentaux qui illustrent la compétence discursive et pragmatique des locuteurs étudiés pour marquer, renforcer ou atténuer l'acte d'assertion.

Les activités langagières mettent en jeu un ensemble de connaissances et de processus, dont le psycholinguiste tente de préciser la nature et les modalités d'intervention. Dans le cadre de l'analyse psycholinguistique et pragmatique d'échanges langagiers, reçus exclusivement par le canal audio, nous avons ainsi essayé d'identifier, grâce aux tests auditifs, les différents mécanismes qui interviennent dans la perception des énoncés. Au chapitre 4 nous allons examiner les traits prosodiques et pausologiques pertinents à l'aide desquels l'auditeur francophone peut reconnaître la valeur illocutoire de l'acte d'asserter et leur attribuer une signification dans le contexte discursif auquel ils appartiennent. Le rôle de l'analyste dans l'étude en cours est donc d'identifier la nature des informations produites par les locuteurs et les différents processus cognitifs mis en œuvre au niveau réceptif pour les reconnaître par l'allocutaire. Notre analyse porte ainsi sur les informations de nature linguistique, suprasegmentale et pragmatique qui constituent non seulement les connaissances mobilisées des locuteurs et des auditeurs mais aussi les finalités de l'échange, de la situation de communication.

Nous mentionnerons brièvement ici qu'il existe en fait très peu d'études qui cherchent à identifier et décrire la nature suprasegmentale et pragmatique des indices vocaux de l'acte d'asserter et, qui au plan méthodologique, s'appuient à la fois sur une étude perceptive, dont la visée est le repérage des énoncés significatifs du phénomène étudié, et sur une analyse acoustique. Pierre Léon (1993 : 107) mentionne les travaux de Gelinas-Chebat et Chebat (1992) qui présentent une méthodologie exemplaire au plan de l'étude des facteurs psychologiques. Leur

modèle néanmoins n'est pas validé par une étude acoustique des éléments jugés représentatifs de la voix de la certitude.

Les travaux de Fónagy (1991) étudient les marqueurs vocaux, au niveau de l'émetteur du message, par des études perceptives et des analyses acoustiques basées sur des stimuli dérivés de la parole naturelle et où l'auditeur n'a pas ou peu accès à l'information contextuelle. Selon Konopczynski (1981 : 50) l'utilisation de telles situations expérimentales de compréhension de production ou de reproduction restreindrait néanmoins fortement le champs des comportements possibles et introduirait des artefacts qui peuvent modifier la nature de ce que l'on cherche à observer.

Fontaney (1987, 1991) pour sa part appuie son étude de l'intonation en regard des théories récentes en pragmatique et en analyse conversationnelle mais les résultats ne sont validés ni par une analyse perceptive ni par une analyse instrumentale. Notre démarche d'investigation et d'expérimentation qui vise l'étude psycholinguistique de la voix de la certitude s'inscrit donc dans la lignée de ces recherches antérieures. Elle cherche également à valider, au plan qualitatif, notre corpus d'échanges spontanés enregistrés. Comme linguiste de terrain nous savons que seule la constitution d'un corpus de langage spontané représentatif nous permettra de délimiter et de décrire le phénomène étudié en vue notamment de poursuivre une réflexion ultérieure sur la perception de la voix de la certitude par des francophones natifs et des apprenants en français langue étrangère.

